

Insee Conjoncture

Occitanie



N° 18

Juin 2019

Le bilan économique

2018 : l'économie régionale résiste, dans un
contexte de ralentissement de la croissance

Les différentes analyses de ce bilan économique 2018 ont été rédigées par l'Insee Occitanie et par les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Dreal, Draaf, et Pôle emploi. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Sommaire

Synthèse régionale	4
2018 : l'économie régionale résiste, dans un contexte de ralentissement de la croissance	
Contexte national	6
L'économie française en ralentissement	
Emploi salarié	8
La hausse de l'emploi salarié s'atténue en 2018	
Chômage	13
Le chômage poursuit une lente décrue	
Démographie des entreprises	18
Fort dynamisme des créations d'entreprises, légère baisse des défaillances	
Agriculture	21
Des volumes globalement en baisse sauf pour la viticulture	
Construction et marché de l'immobilier	25
2018 marque un coup d'arrêt dans la reprise de la construction observée depuis 2015	
Tourisme	29
Léger repli de la fréquentation touristique	
Transport	33
Une croissance en demi-teinte en 2018	
Aéronautique et spatial	38
Une filière toujours très dynamique malgré une concurrence aigüe	
Financement de l'économie	44
Le financement de l'économie régionale reste très dynamique en 2018	
Définitions	49

Synthèse régionale

2018 : l'économie régionale résiste, dans un contexte de ralentissement de la croissance

En 2018, la croissance décélère sensiblement en France, avec une augmentation du PIB de 1,7 % en 2018 après + 2,3 % en 2017. Dans le même temps, l'emploi salarié ralentit également et progresse de 0,6 % après 1,3 %. En Occitanie, le ralentissement est un peu plus modéré, l'emploi progressant de 0,9 % après + 1,5 % en 2017. Cependant, le taux de chômage ne baisse que très faiblement et concerne 10,3 % de la population active en fin d'année. Les créations d'emplois se concentrent dans les deux départements qui abritent les métropoles de la région : les deux tiers en Haute-Garonne qui tire son épingle du jeu, en particulier grâce au dynamisme de la filière aéronautique et spatiale, et un quart dans l'Hérault où la croissance de l'emploi ralentit nettement.

François Hild, Insee

Croissance ralentie de l'emploi salarié et légère baisse du taux de chômage

En 2018, l'emploi salarié continue de progresser en Occitanie (+ 0,9 %), mais à un rythme moindre qu'en 2017 (+ 1,5 %). La hausse est supérieure à celle observée au niveau national (+ 0,6 %). En raison principalement d'une baisse du nombre d'intérimaires entre fin 2017 et fin 2018, l'emploi salarié ralentit dans tous les grands secteurs d'activité, en particulier dans la construction.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi régional conduit à une baisse plus légère du taux de chômage cette année, de 0,2 point en Occitanie après - 1,2 point en 2017. Le taux de chômage s'établit à 10,3 % en fin d'année dans la région et reste largement supérieur à celui de France métropolitaine (8,5 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi continue cependant d'augmenter dans la région, mais cette hausse ne concerne que les demandeurs ayant exercé une activité réduite durant le mois de référence (catégories B et C). Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue légèrement en 2018.

Coup d'arrêt dans la reprise de la construction de logements

La reprise dans le secteur de la construction marque un coup d'arrêt en Occitanie comme au niveau national. Avec 46 300 logements mis en chantier, l'année 2018 s'inscrit en baisse de 9 % après une année 2017 particulièrement dynamique. Les ventes d'appartements dans le cadre de programmes neufs continuent de progresser mais celles des maisons s'écroulent.

Ces évolutions pourraient être la conséquence de la diminution des aides aux primo-accédants (prêt à taux zéro recentré sur les zones tendues et quasi-suppression des aides personnalisées au logement en accession à la propriété). La baisse des mises en chantier de logements peut aussi s'expliquer par des difficultés de recrutement de main-d'œuvre.

Pourtant, les déterminants de la construction restent plutôt bien orientés : la demande de logements reste forte en lien avec la croissance démographique régionale et les taux d'intérêt sont toujours bas. Dans ce contexte, la production de crédits à l'habitat enregistre en 2018 un repli de 12 %, qui fait cependant suite à une forte progression en 2017 (+ 20,1 %).

La filière aéronautique et spatiale maintient le cap

Les entreprises de la filière aéronautique et spatiale implantées en Occitanie profitent en 2018 de l'augmentation continue du transport aérien mondial. Grâce à des cadences toujours élevées, Airbus livre 62 appareils de plus qu'en 2017 et bat une nouvelle fois son record. Le développement de l'activité spatiale stimule aussi fortement la filière régionale, avec notamment la production de constellations de petits satellites. La société ArianeGroup, positionnée sur le marché cyclique et très concurrentiel des lanceurs, rencontre néanmoins des difficultés compte tenu du peu de commandes enregistrées pour le lanceur Ariane 6.

Confrontés aux tensions persistantes générées par les sollicitations croissantes des donneurs d'ordres et aux évolutions techniques continues, les responsables de la chaîne d'approvisionnement prévoient de

nouveau d'augmenter leurs dépenses d'investissement et de recherche-développement.

Le dynamisme de la filière, majoritairement industrielle, contribue au maintien de la croissance de l'industrie régionale : l'emploi salarié hors intérim augmente de 1,3 % en 2018 dans ce secteur, tandis qu'il ne progresse que de 0,3 % en France.

Légère baisse de la fréquentation touristique

La fréquentation des hébergements touristiques marchands diminue légèrement en Occitanie (- 0,3 % par rapport à 2017), après trois années de hausse. Ce repli concerne à la fois l'hôtellerie de plein air et les autres hébergements collectifs touristiques. En revanche, la fréquentation progresse, faiblement, dans l'hôtellerie traditionnelle.

En France métropolitaine, les nuitées touristiques sont en hausse, notamment en Île-de-France et dans les régions du nord qui bénéficient de très bonnes conditions climatiques en 2018. L'Occitanie conserve néanmoins en 2018 la quatrième place des régions les plus touristiques de France métropolitaine après l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la première pour l'hôtellerie de plein air.

Cette légère baisse de la fréquentation touristique en Occitanie s'accompagne d'une évolution mitigée du transport de passagers. La fréquentation des aéroports continue de croître, tandis que le trafic ferroviaire, affecté par des mouvements sociaux au printemps, repart à la baisse de façon bien plus marquée qu'en 2016.

Des volumes de production agricole globalement en baisse mais la viticulture est épargnée

En 2018, la production agricole est impactée pour la deuxième année consécutive par de mauvaises conditions climatiques. Les volumes régionaux produits diminuent, hormis ceux de la viticulture.

Malgré l'embellie des prix sur les marchés mondiaux des céréales, les céréaliers d'Occitanie traversent une crise. Sous l'effet d'une météo défavorable, les rendements baissent de façon plus marquée qu'au niveau national. Les producteurs de blé dur d'Occitanie sont les plus affectés, avec un manque de qualité des céréales moissonnées dans un contexte de vive concurrence.

À l'inverse, la production viticole se redresse et retrouve en 2018 un niveau équivalent à la moyenne des cinq dernières années, malgré une pression exceptionnelle des maladies de la vigne (mildiou).

Davantage de créations d'entreprises et dynamisme accru des crédits alloués aux entreprises

En Occitanie comme au niveau national, le rythme des créations d'entreprises est nettement plus soutenu qu'en 2017, notamment sous l'effet du nombre d'entreprises créées sous le régime de micro-entrepreneur. Dans la région, le nombre de créations augmente dans tous les secteurs d'activité, avec des taux de croissance à deux chiffres allant de + 10 % pour la construction à + 16 % pour le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration.

L'accès des entreprises au financement bancaire progresse de façon plus soutenue encore qu'en 2017 dans la région, malgré le ralentissement de l'activité économique. Cette accélération des crédits distribués concerne principalement les grandes entreprises.

La croissance se concentre près des métropoles

En 2018, l'Occitanie se place toujours parmi les régions les plus dynamiques de France métropolitaine, au 4^e rang pour la croissance de l'emploi. Mais ce dynamisme est essentiellement tiré par les départements de la Haute-Garonne et dans une moindre mesure de l'Hérault. Ces départements, qui abritent les deux métropoles de la région, concentrent la majeure partie des créations d'emplois : deux tiers pour la Haute-Garonne, département de France métropolitaine dont le rythme de croissance est le plus élevé en 2018, et un quart pour l'Hérault, où la croissance de l'emploi ralentit nettement. L'Hérault fait partie, avec les autres départements littoraux de la région, des cinq départements métropolitains les plus touchés par le chômage. ■

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au *Brexit*.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (+ 2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %), (*figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet,

les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stocks est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017), dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié

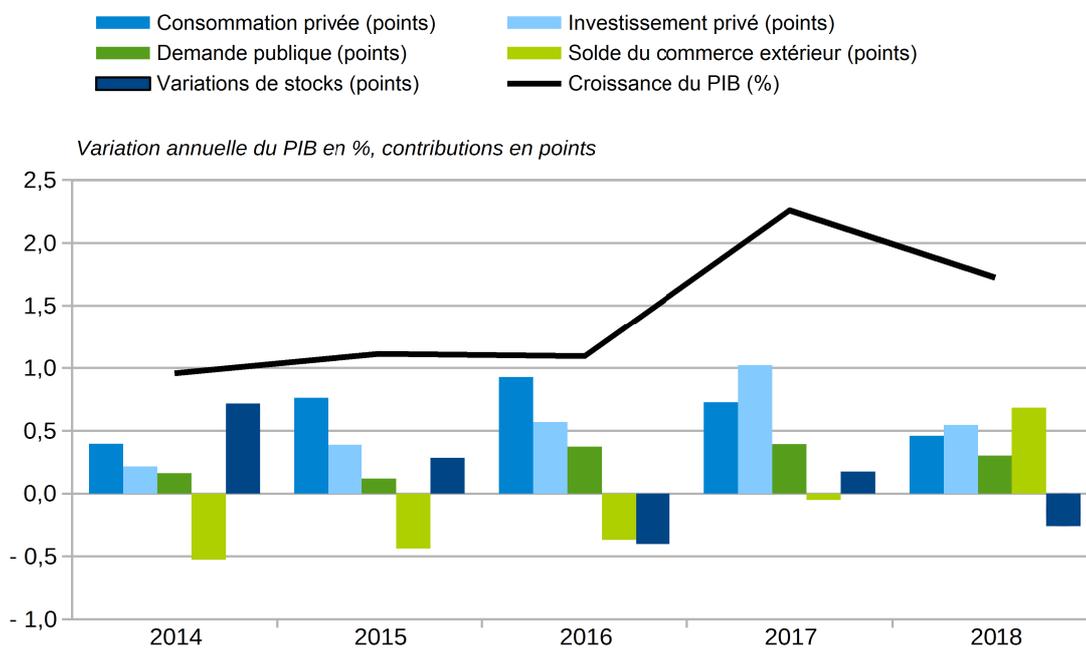
marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

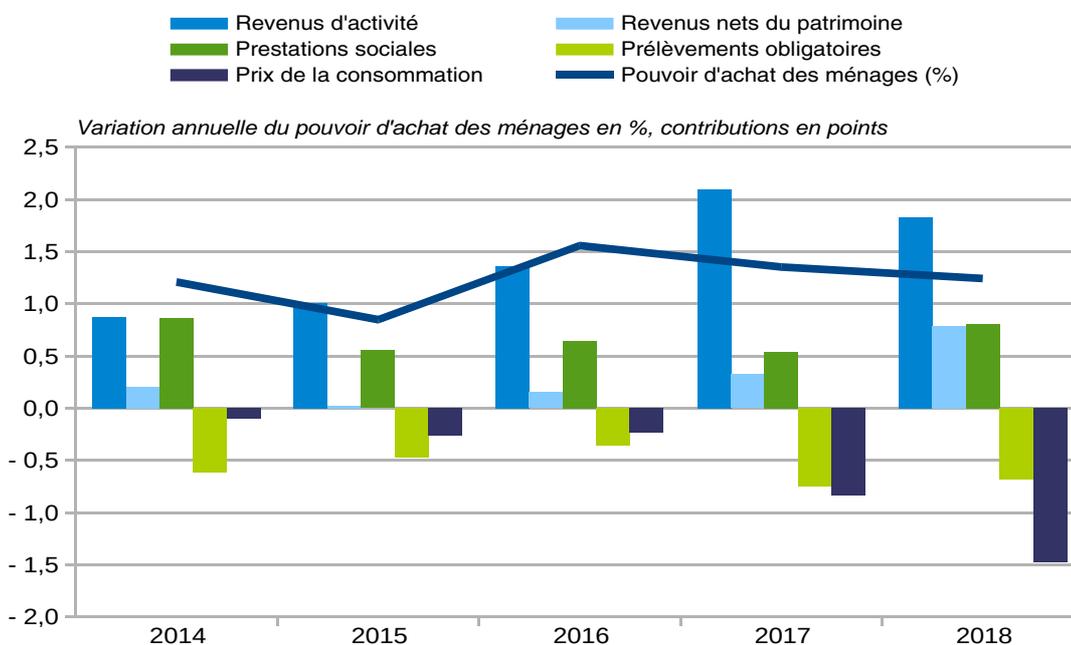
Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



Champ : France
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Évolution du pouvoir d'achat des ménages et de ses composantes



Champ : France
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

Emploi salarié

La hausse de l'emploi salarié s'atténue en 2018

En 2018, l'emploi salarié total progresse en Occitanie mais à un rythme ralenti par rapport à 2017. La hausse est cependant plus marquée qu'au niveau national (France hors Mayotte). Le tertiaire marchand (hors intérim) reste dynamique et concentre l'essentiel des créations nettes d'emplois de la région. L'emploi continue de progresser dans l'industrie et dans la construction. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent l'essentiel des créations d'emplois de la région. Pour la première fois depuis 2012, les effectifs intérimaires en fin d'année sont en diminution, mais le volume de travail moyen en intérim augmente.

Séverine Bertrand (Insee), Benjamin Potier (Directe)

En 2018, en Occitanie, le nombre total de salariés progresse de 0,9 %, ce qui représente 18 300 créations nettes d'emplois. L'évolution est moins dynamique qu'en 2017 (29 800 créations nettes), mais reste supérieure au niveau national (France hors Mayotte) où l'emploi salarié augmente de 0,6 % (figure 1). Fin 2018, la région compte ainsi 2 010 800 salariés, dont les trois quarts travaillent dans le secteur privé. Ce secteur soutient la croissance de l'emploi régional en 2018, les effectifs du secteur public étant stables sur l'année.

Dans l'intérim, secteur particulièrement réactif aux fluctuations de l'activité, les effectifs en fin d'année¹ diminuent (- 2,1 %) pour la première fois depuis 2012 (figure 2). La baisse est cependant plus faible qu'au niveau national (- 3,3 %) (figure 3). Au total, la région emploie en fin d'année 54 300 intérimaires qui effectuent des missions dans tous les secteurs d'activité, majoritairement dans le tertiaire (54 % des missions), puis dans l'industrie (26 %) et dans la construction (19 %).

Au cours de l'année 2018, le rythme de croissance de l'emploi régional est en dents de scie. C'est au premier trimestre 2018 qu'il est le plus soutenu. En milieu d'année, les créations d'emplois ralentissent nettement, avant de se redresser au dernier trimestre.

Les services marchands soutiennent l'emploi régional

Hors intérim, le tertiaire marchand emploie 874 800 salariés fin 2018, ce qui représente 4 emplois salariés sur 10 de la région. En 2018, l'emploi dans ce secteur progresse de 1,5 % en Occitanie, un rythme de croissance similaire à l'année précédente et légèrement plus élevé que celui de la France hors Mayotte (1,2 %).

Avec un solde net de 13 000 emplois supplémentaires (hors intérim), les services marchands sont le principal moteur de l'emploi régional.

En réaffectant chaque intérimaire au secteur d'activité qui l'emploie, la hausse du tertiaire marchand est de 1,4 % (figure 4). Le secteur de l'information et de la communication (+ 6,2 %), les activités de soutien aux entreprises (+ 3,3 %), l'hébergement et la restauration (+ 2,2 %) sont les plus dynamiques.

L'emploi progresse plus modérément dans les transports (+ 0,4 %). Dans ce secteur, le nombre d'intérimaires en fin d'année baisse fortement, sans doute en raison du mouvement des « gilets jaunes » au quatrième trimestre 2018. Cependant, le volume de travail intérimaire moyen sur l'année augmente dans ce secteur (encadré). L'emploi stagne dans les services financiers et les services immobiliers, et diminue de 1,3 % dans les services aux ménages.

Dans le commerce, les effectifs salariés continuent de progresser (figure 4) mais à un rythme ralenti par rapport à 2017 (+ 0,6 % après + 1,5 %). Le secteur compte 1 500 emplois nets supplémentaires, concentrés essentiellement en Haute-Garonne et dans l'Hérault.

Le tertiaire non marchand (administration, enseignement, santé et action sociale) emploie 716 400 salariés (intérimaires compris) (figure 4) et représente 35 % de l'emploi salarié régional fin 2018. L'emploi dans ce secteur augmente faiblement (+ 0,1 %) en 2018 alors qu'il était dynamique en 2017 (+ 0,6 %). Au niveau national, l'emploi tertiaire non marchand est stable en 2018.

Le secteur industriel reste dynamique

Fin 2018, l'industrie régionale emploie 223 100 personnes hors intérim, ce qui représente 1 salarié sur 10 de la région.

Durant l'année, l'emploi industriel hors intérim progresse à un rythme accéléré en

Occitanie : + 1,3 %, soit 3 000 emplois supplémentaires (figures 2 et 5). C'est l'une des progressions les plus fortes des régions de métropole, derrière la Corse et les Pays de la Loire. Au niveau national, l'emploi industriel progresse très modérément (+ 0,3 %). Si l'on réaffecte l'emploi intérimaire aux secteurs industriels qui utilisent des missions d'intérim (figure 4), l'évolution des effectifs entre fin 2017 et fin 2018 est un peu moins favorable (+ 1,1 %) et ralentie par rapport à 2017 (+ 1,3 %).

L'emploi industriel régional, y compris l'intérim, augmente dans la quasi-totalité des secteurs. La fabrication de matériels de transport, incluant la construction aéronautique et spatiale, reste très dynamique (+ 2,1 %). Après deux années de pertes d'emplois, le secteur regagnant l'énergie, l'eau et la gestion des déchets renoue avec la croissance (+ 2,8 %). La hausse de l'emploi est moindre dans l'agroalimentaire (+ 1,2 %) et dans la fabrication des biens d'équipement (+ 0,6 %). L'emploi décroît légèrement dans la fabrication d'autres produits industriels (- 0,1 %) du fait d'une baisse des effectifs intérimaires.

L'emploi continue d'augmenter dans la construction

Avec 113 900 salariés, hors intérimaires, la construction concentre 6 % de l'emploi salarié régional. En 2018, l'emploi dans ce secteur progresse pour la deuxième année consécutive, mais à un rythme ralenti par rapport à 2017 : + 1,9 % après + 3,0 % (figures 2 et 5). Le rythme de croissance est similaire à celui de la France (hors Mayotte). L'emploi dans ce secteur diminuait continuellement dans la région depuis la crise de 2008.

En prenant en compte le nombre d'intérimaires travaillant en fin d'année dans le secteur de la construction (figure 4), la croissance est plus faible (+ 1,5 %) et le ralentissement nettement plus marqué (+ 5,2 % en 2017). La construction de logements marque en effet un net coup d'arrêt dans la région en 2018,

¹ Intérimaires en fin d'année : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Dans les données de la figure 4, les intérimaires sont ventilés dans les secteurs d'activité qui les emploient, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié AcoSs-Dares-Insee usuelles (figures 1, 2, 5 et 6), ils sont classifiés dans le secteur tertiaire.

après la reprise constatée au cours des trois dernières années. Cependant, le volume de travail moyen en intérim augmente sur l'ensemble de l'année dans le secteur (*encadré*).

La Haute-Garonne et l'Hérault génèrent l'essentiel des créations d'emplois

En 2018, l'emploi salarié progresse dans une majorité de départements, mais c'est en Haute-Garonne et dans l'Hérault que la hausse est la plus forte (*figure 6*). Ces deux

départements, qui concentrent la moitié des effectifs salariés de la région, génèrent 9 créations nettes d'emplois sur 10 (respectivement 12 500 et 4 800 emplois supplémentaires). Avec une hausse de 2,1 % sur un an, la Haute-Garonne est le département de métropole qui a le rythme de croissance le plus élevé.

L'emploi progresse plus modérément dans les Pyrénées-Orientales, le Gers, la Lozère, l'Aude et le Gard, dans une fourchette de + 0,5 à + 0,2 %. Il stagne en

Ariège, dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

En revanche, trois départements de la région perdent des emplois. La baisse est faible dans les Hautes-Pyrénées et l'Aveyron, tandis que le Lot est le plus touché avec une baisse de 1,1 % des emplois. ■

Le volume moyen de travail temporaire augmente encore en 2018

Le nombre d'intérimaires en fin d'année diminue en 2018 par rapport à 2017, mais le volume de travail temporaire moyen en équivalents-emplois à temps plein² (EETP) continue d'augmenter (+ 8,3 %) (*figures 7 et 8*). L'Occitanie est la 2^e région où le volume de travail temporaire augmente le plus vite en 2018, derrière la Corse (+ 20,2 %). L'augmentation du volume de travail temporaire résulte d'une hausse du nombre de contrats conclus dans l'année (+ 6,0 %, soit au total 1 448 000 contrats conclus en 2018), la durée moyenne des missions restant stable (moins de deux semaines), au niveau régional comme national. Malgré une nette baisse au deuxième semestre, le volume de travail intérimaire augmente en moyenne annuelle dans les transports (11,6 %) à un rythme deux fois plus rapide dans la région qu'au niveau national. Dans les activités scientifiques et techniques, la hausse du volume d'emploi intérimaire (+ 26,6 %) est nettement supérieure à celle observée au niveau national (+ 17,5 %). Dans la construction, qui reste le principal secteur utilisateur de l'intérim, le volume d'emplois en EETP progresse de 6,3 % en moyenne annuelle dans la région, à un rythme comparable au niveau national.

Le volume de travail temporaire augmente dans tous les départements de la région, hormis en Aveyron (- 2,4 %). La hausse est la plus importante en Lozère (+ 49,0 %) mais le volume d'emplois en EETP y est très faible (227 EETP en 2018), suivie par le Gers (+ 16,2 %). La Haute-Garonne et l'Hérault représentent à eux deux 54,8 % du volume de travail temporaire régional (respectivement 38,0 et 16,8 %).

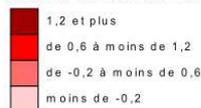
² **Volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein sur l'année (EETP)** : mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur l'année, contrairement au nombre d'intérimaires en fin d'année, qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours de l'année et l'évolution de leur durée.

Pour en savoir plus

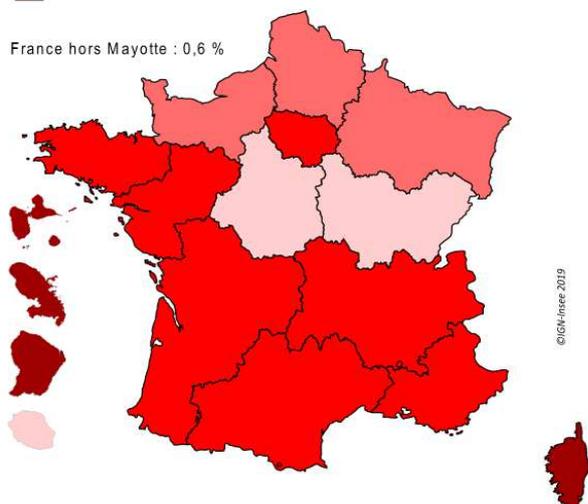
- « Nette baisse du chômage malgré des signaux contrastés au 4^e trimestre 2018 », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 17, avril 2019

1 Évolution régionale de l'emploi salarié total

Glissement annuel 2018-2017 (en %)



France hors Mayotte : 0,6 %



Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

2 Emploi salarié total par secteur d'activité en Occitanie

Secteur d'activité	Au 31/12/2018	Glissement annuel		Glissement annuel moyen	
	(milliers)	Occitanie	France hors Mayotte	Occitanie	France hors Mayotte
Agriculture	30,3	+ 1,9	+ 1,9	+ 0,4	+ 1,0
Industrie	223,1	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,4	- 0,8
Industrie agro-alimentaire	41,9	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	31,2	+ 2,3	+ 0,9	- 0,2	- 0,6
Biens d'équipement	23,7	+ 1,1	+ 0,1	- 0,2	- 1,4
Matériels de transport	46,5	+ 2,6	+ 0,1	+ 2,3	- 1,2
Autres branches industrielles	79,8	+ 0,6	+ 0,2	- 0,3	- 1,1
Construction	113,9	+ 1,9	+ 1,9	- 1,1	- 1,4
Tertiaire marchand	929,1	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,5	+ 1,3
Commerce	259,0	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,4
Transports	97,7	+ 1,4	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,2
Hébergement-restauration	87,6	+ 2,2	+ 1,8	+ 1,9	+ 1,7
Information-communication	52,9	+ 6,2	+ 4,3	+ 2,5	+ 1,3
Services financiers	52,0	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,5
Services immobiliers	16,8	- 0,2	- 0,7	+ 0,1	+ 0,4
Services aux entreprises hors intérim	202,5	+ 3,1	+ 2,4	+ 2,3	+ 1,9
Intérim	54,3	- 2,1	- 3,3	+ 7,8	+ 8,9
Services aux ménages	106,3	- 1,3	- 1,0	- 0,1	- 0,2
Tertiaire non marchand	714,5	+ 0,1	- 0,1	+ 1,1	+ 0,6
Total	2 010,8	+ 0,9	+ 0,6	+ 1,0	+ 0,6

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

¹ : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

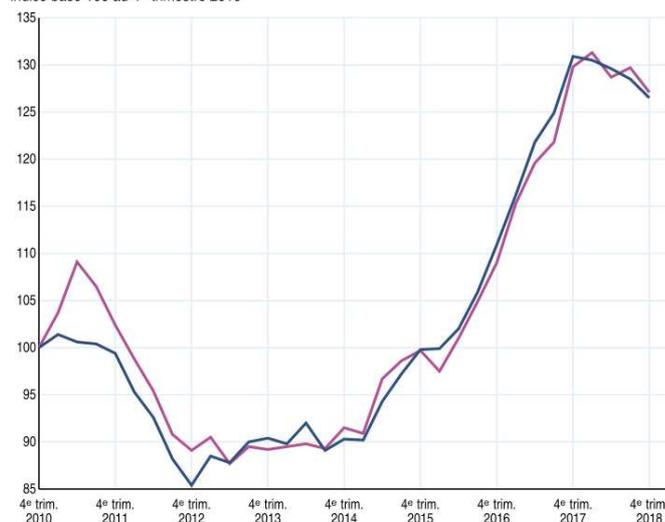
Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Occitanie — France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

4 Emploi salarié avec intérim réaffecté au secteur utilisateur

Secteur d'activité	Au 31/12/2018	Glissement annuel	
	(milliers)	Occitanie	France hors Mayotte
Agriculture	30,5	+ 1,9	+ 2,0
Industrie	240,6	+ 1,1	- 0,5
Industrie agro-alimentaire	45,6	+ 1,2	+ 0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	33,3	+ 2,8	+ 1,0
Biens d'équipement	25,4	+ 0,6	- 1,1
Matériels de transport	49,6	+ 2,1	- 1,1
Autres branches industrielles	86,7	- 0,1	- 0,9
Construction	129,8	+ 1,5	+ 1,3
Tertiaire marchand	894,5	+ 1,4	+ 1,2
Commerce	264,3	+ 0,6	+ 0,7
Transports	103,6	+ 0,4	+ 0,6
Hébergement-restauration	88,4	+ 2,2	+ 1,8
Information-communication	53,3	+ 6,2	+ 4,3
Services financiers	52,4	0,0	+ 0,3
Services immobiliers	16,9	- 0,3	- 0,9
Services aux entreprises	208,5	+ 3,3	+ 2,7
Services aux ménages	106,9	- 1,3	- 0,9
Tertiaire non marchand	716,4	+ 0,1	0,0
Total	2 011,6	+ 0,9	+ 0,6

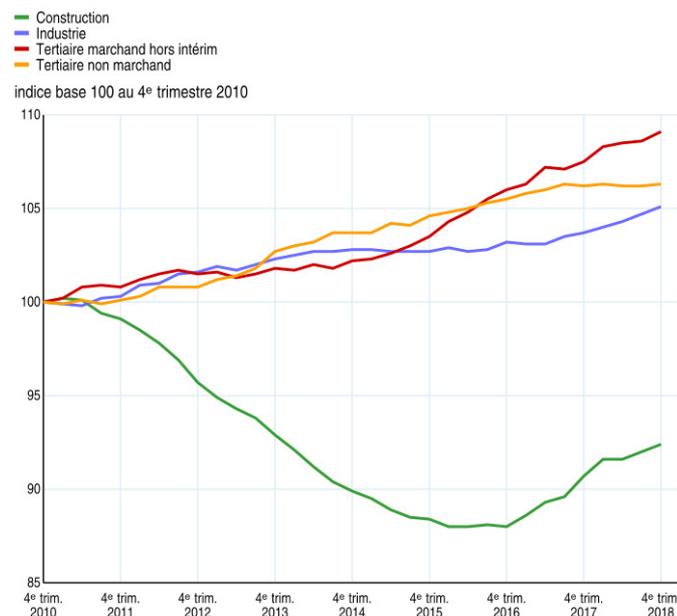
Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

Étant donné la réaffectation de l'intérim à l'établissement employeur (et non à l'agence d'intérim), les emplois totaux en fin d'année diffèrent légèrement des volumes d'emploi salariés des autres figures. En effet, l'établissement employeur et l'agence d'intérim peuvent ne pas se situer dans la même région.

Champ : emploi salarié total

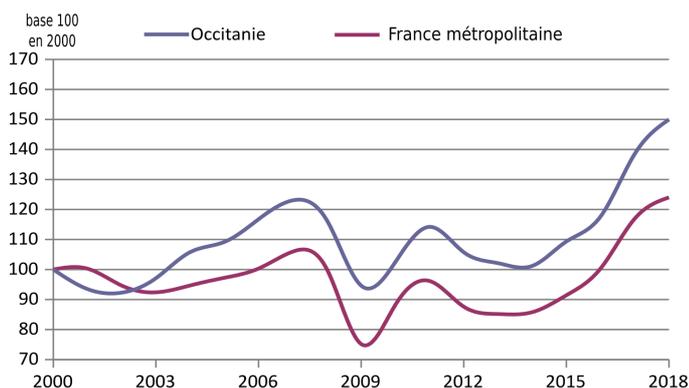
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Insee, Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitement Directe (SESE) Occitanie

5 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité en Occitanie



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié total
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

7 Évolution du volume d'emploi intérimaire (EETP) depuis 2000



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitement Directe (SESE) Occitanie

6 Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité en Occitanie

	Au 31/12/2018 (milliers)	Glissement annuel ¹ (%)						Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	
Ariège	44,6	ns	+ 1,5	+ 4,3	- 1,3	+ 1,6	+ 0,1	+ 0,1
Aude	109,5	ns	+ 2,3	+ 0,3	+ 0,5	+ 2,3	- 0,4	+ 0,3
Aveyron	88,3	ns	- 0,8	+ 1,5	- 0,3	- 11,1	- 0,6	- 0,3
Gard	216,0	ns	- 0,8	+ 0,2	+ 0,4	- 8,6	+ 0,1	+ 0,2
Haute-Garonne	618,3	ns	+ 2,3	+ 2,4	+ 2,6	- 0,4	+ 0,9	+ 2,1
Gers	56,3	ns	+ 1,4	+ 2,5	+ 0,2	- 4,5	- 0,1	+ 0,5
Hérault	393,7	ns	+ 2,5	+ 3,7	+ 1,7	- 1,0	- 0,1	+ 1,2
Lot	52,8	ns	- 1,2	+ 0,3	- 1,1	- 7,8	- 1,3	- 1,1
Lozère	25,8	ns	+ 4,6	- 1,7	+ 0,2	+ 12,7	- 0,3	+ 0,4
Hautes-Pyrénées	73,2	ns	- 0,9	+ 1,5	- 0,4	+ 20,1	0,0	- 0,2
Pyrénées-Orientales	139,1	ns	+ 0,3	+ 0,4	+ 1,2	- 5,9	0,0	+ 0,5
Tarn	114,8	ns	+ 1,3	+ 1,2	- 0,2	- 3,3	- 0,3	+ 0,1
Tarn-et-Garonne	78,2	ns	+ 2,7	+ 2,2	- 0,8	- 11,5	- 0,2	0,0
Occitanie	2 010,8	+ 1,9	+ 1,3	+ 1,9	+ 1,3	- 2,1	+ 0,1	+ 0,9

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

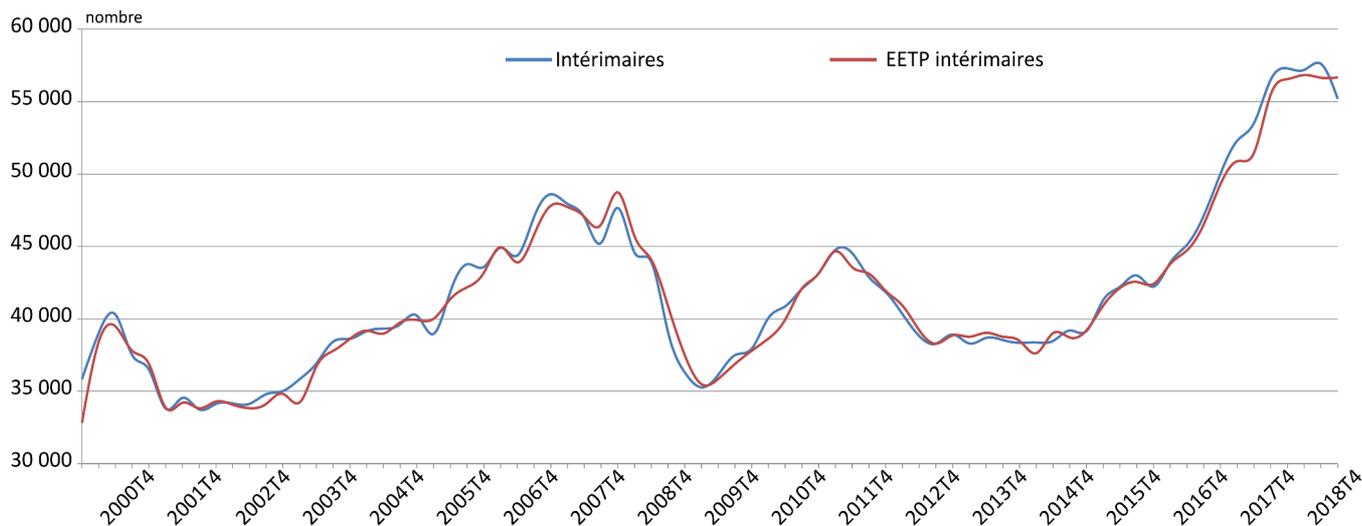
ns : non significatif

¹ : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

8 Évolution des EETP intérimaires et du nombre d'intérimaires en fin de trimestre en Occitanie



Note : étant donné la réaffectation de l'intérim à l'établissement employeur (et non à l'agence d'intérim), l'évolution du nombre d'intérimaires diffère légèrement de celle de la figure 3. En effet, l'établissement employeur et l'agence d'intérim peuvent ne pas se situer dans la même région.
 Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Traitement Directe (SESE) Occitanie

Chômage

Le chômage poursuit une lente décrue

En 2018, la baisse du chômage amorcée en 2015, se poursuit mais s'atténue nettement. Le taux de chômage diminue de 0,2 point et atteint 10,3 % dans la région, contre 8,8 % en France hors Mayotte.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi augmente encore légèrement en 2018. Cette progression est due aux demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C), tandis que le nombre de demandeurs sans activité diminue légèrement (catégorie A). Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 50 ans baisse, alors qu'il augmente pour les plus âgés. Par ailleurs, les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sont davantage touchés par le chômage de longue durée.

Marielle Dhune, Benjamin Potier (Directte), Aline Segala (Pôle emploi), Fabien Steinmetz (Insee)

Le taux de chômage continue à baisser, mais faiblement

En Occitanie, la baisse du chômage amorcée en 2015 se poursuit mais s'atténue nettement en 2018. Le taux de chômage diminue de 0,2 point, après - 1,2 point en 2017 et - 0,3 en 2016 et en 2015 ; il s'établit à 10,3 % de la population active au quatrième trimestre 2018. En France, la part de la population active à la recherche d'un emploi baisse également de 0,2 point et atteint 8,8 % (figure 1). Le taux de chômage reste donc bien supérieur en Occitanie à celui observé au niveau national.

Dans toutes les régions de métropole, le recul du chômage est faible : le taux de chômage baisse de 0,1 point dans les Hauts-de-France et de 0,2 point dans toutes les autres régions.

En Occitanie, c'est en Haute-Garonne et dans le Gers que la baisse est la plus importante (- 0,3 point) (figure 2). Dans les autres départements, le chômage diminue peu ou reste stable sauf dans le Lot où le taux de chômage progresse de 0,1 point. Les quatre départements du littoral, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard, figurent toujours parmi les cinq départements de métropole où le chômage est le plus élevé : le taux de chômage y dépasse les 12 % et culmine à 14,2 % pour les Pyrénées-Orientales.

Le nombre de demandeurs d'emploi progresse en 2018, mais à un rythme moins soutenu

Fin 2018, 578 800 demandeurs d'emploi (catégories A, B, C)¹ sont inscrits à Pôle emploi en Occitanie (figure 3), soit 4 000 de plus en un an. Cette hausse (+ 0,7 %) est bien plus faible que celle enregistrée l'année précédente (+ 3,1 %).

Cependant, le nombre de demandeurs d'emploi augmente en Occitanie alors qu'il diminue en France (- 0,2 %).

Cette hausse du nombre des demandeurs d'emploi est la plus faible des dix dernières années dans la région, si on exclut l'année 2016, année de quasi-stabilité. Depuis la crise de 2008, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement importante en Occitanie (+ 85 % entre 2008 et 2018) et plus forte qu'en métropole (+ 75 %), en lien avec une plus forte progression de la population active dans la région (encadré).

En 2018, Pôle emploi enregistre 640 000 inscriptions de demandeurs d'emploi et presque autant de sorties des listes en Occitanie.

Davantage de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite

Dans la région, en 2018, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi ne concerne que les demandeurs ayant exercé une activité réduite durant le mois (+ 3,2 % pour les catégories B et C). En effet, le nombre de demandeurs sans activité diminue légèrement (- 0,8 % pour la catégorie A). Ainsi, la région compte davantage de demandeurs d'emploi, mais ils sont plus nombreux à exercer une activité réduite. Cette tendance s'observe également sur le long terme : la part des demandeurs d'emploi ayant une activité réduite passe de 21 % en 1998, à 30 % en 2008 et 36 % en 2018. Cette expansion continue reflète l'augmentation du recours aux contrats courts constatée ces dernières années sur le marché du travail, en Occitanie comme au niveau national.

Le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente que pour les plus de 50 ans

En Occitanie, en 2018, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus progresse de 3,8 % alors qu'il diminue pour les moins de 50 ans. L'an

passé, le nombre de demandeurs d'emploi augmentait pour toutes les tranches d'âge.

Depuis dix ans, du fait du report de l'âge de départ à la retraite et de la disparition de la dispense de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi de 57 ans ou plus, la part des seniors dans l'ensemble des demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter : elle passe de 15 % en 2008 à 26 % en 2018, soit un total de 152 400 demandeurs. Néanmoins, en 2018, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi seniors est la plus faible des dix dernières années.

À l'inverse, la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans est à nouveau orientée à la baisse (- 1,3 %), comme en 2015 (- 0,6 %) et 2016 (- 4,9 %), après une croissance en 2017 (+ 1,4 %). En dix ans, la part des jeunes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi ne cesse de diminuer, passant de 18 % en 2008 à 13 % en 2018, en lien aussi avec le développement de la demande d'emploi des seniors.

Dans une moindre mesure, les 25-49 ans sont également moins nombreux à rechercher un emploi fin 2018. Leur nombre baisse de 0,2 % sur l'année, soit une diminution de 600 demandeurs d'emploi.

En 2018, la demande d'emploi des femmes augmente (+ 1,6 %) alors que celle des hommes diminue légèrement (- 0,2 %).

Toutefois, sur une période plus longue, les femmes demeurent moins impactées que les hommes par la forte montée du chômage consécutive à la crise de 2008. En effet, les secteurs d'activité les plus impactés par la crise emploient une main-d'œuvre majoritairement masculine (industrie, construction).

Une forte progression du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi représentent

¹ Ces trois catégories correspondent aux demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) ou exerçant une activité réduite (B et C). Elles correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le calcul du taux de chômage. En effet, seules les personnes à la recherche d'un emploi sans activité professionnelle sont prises en compte dans le calcul du taux de chômage, conformément à la définition internationale du bureau du travail (BIT).

271 100 personnes en Occitanie fin 2018, soit 47 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion est en constante augmentation depuis la mi-2017 (43 % au deuxième trimestre 2017). La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans continue aussi de progresser et dépasse le quart des inscrits (26 % en 2018).

Les personnes âgées de 50 ans ou plus sont davantage confrontées au chômage de longue durée : un jeune demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus d'un an, contre deux sur cinq pour les 25-49 ans, et trois sur cinq pour les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus en Occitanie.

Selon l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)² du troisième trimestre 2018, dernier chiffre connu, la durée de chômage moyenne pour un demandeur d'emploi est de 13 mois, en Occitanie comme au niveau national.

Des évolutions de la demande d'emploi contrastées selon les départements

Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) diminue dans trois départements en 2018 : le Gers (- 2,2 %), la Haute-Garonne (- 0,5 %) et l'Aveyron (- 0,2 %). À l'inverse, les Pyrénées-Orientales et la Lozère enregistrent les augmentations les plus fortes (respectivement + 2,5 % et + 3,0 %). L'Hérault et la Haute-Garonne concentrent 45 % des demandeurs d'emploi en Occitanie (respectivement 23 % et 22 %).

Le recours à l'activité partielle diminue toujours, malgré le mouvement social de fin d'année

En 2018, les entreprises de la région utilisent 840 000 heures d'activité partielle³. Le recours à l'activité partielle continue de baisser sur l'ensemble de l'année même s'il

² L'ICDC synthétise l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail. Il évalue la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

³ Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic.

repart à la hausse en fin d'année (*figure 4*), notamment en raison du mouvement des « gilets jaunes » qui débute mi-novembre (- 29 % en 2018 après - 14 % en 2017 et - 16 % en 2016).

La consommation d'heures d'activité partielle diminue de moitié dans la construction et l'industrie par rapport à 2017 (respectivement - 57 % et - 55 %). En revanche, le recours à l'activité partielle augmente en volume de 22 % pour les entreprises des services et de 54 % pour celles du commerce, secteur le plus impacté par le mouvement social.

L'industrie est traditionnellement le secteur le plus consommateur d'heures d'activité partielle. Mais en 2018, elle est supplantée par le secteur des services qui concentrent 40 % des heures consommées. En particulier, les entreprises de l'hébergement et de la restauration concentrent 17 % du volume total d'heures d'activité partielle.

Ce recours plus marqué à l'activité partielle s'explique à hauteur de 41 % par la conjoncture économique. Mais cette année, ce motif de recours à l'activité partielle recule au profit des difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises et d'autres motifs exceptionnels, dont le mouvement des « gilets jaunes ».

Le nombre de prescriptions de contrats aidés diminue encore

Depuis janvier 2018, les contrats aidés non marchands (CAE) sont remplacés par un nouveau type de contrat : le parcours emploi compétences (PEC). Fin 2018, le nombre de prescriptions de PEC en Occitanie n'atteint pas celui des CAE de 2017. Ainsi, 12 300 PEC sont prescrits dans la région, soit une baisse du nombre de contrats aidés non marchands de 46,6 % en un an (*figure 5*), proche de l'évolution nationale (- 44,9 %). Par ailleurs, les emplois d'avenir (EAv) et les contrats aidés marchands (CIE) ont été supprimés.

Le nombre de personnes éloignées de l'emploi accompagnées dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (IAE)

est en hausse de 3,1 % en Occitanie par rapport à 2017, avec 19 500 conventions signées en 2018.

En Occitanie, l'apprentissage progresse également. En 2018, les chambres consulaires et les unités départementales des Direccte enregistrent 24 700 contrats d'apprentissage privés et publics. Le nombre de nouveaux apprentis progresse de 1,7 % par rapport à l'année civile 2017, sensiblement au même rythme que l'année précédente (+ 1,5 %) mais moins vite qu'au niveau national (+ 7,6 %).

Sur l'année 2018, 33 000 jeunes s'engagent dans un parcours contractualisé d'accompagnement en Occitanie, dont un tiers dans le cadre de la « Garantie jeunes », soit une hausse de 20 % liée en partie à l'arrêt d'autres dispositifs en faveur des jeunes (emplois d'avenir). ■

Un marché du travail dynamique mais un chômage qui reste élevé

La notion de marché du travail renvoie à la confrontation entre d'une part, les personnes travaillant ou voulant travailler (population active) et, d'autre part, les emplois existant sur un territoire donné.

Une étude parue en février 2019 (*Pour en savoir plus*) analyse les mécanismes du marché du travail en Occitanie sur un passé récent. La région se singularise par l'ampleur paradoxale de l'augmentation simultanée de l'emploi et du taux de chômage entre 2006 et 2013.

Sur la période, le nombre d'actifs, en emploi ou à la recherche d'un emploi, progresse deux fois plus vite dans la région qu'en France métropolitaine. Ainsi, les emplois créés ne sont pas suffisants pour faire face à cette augmentation de la population active, ce qui se traduit par une hausse du chômage.

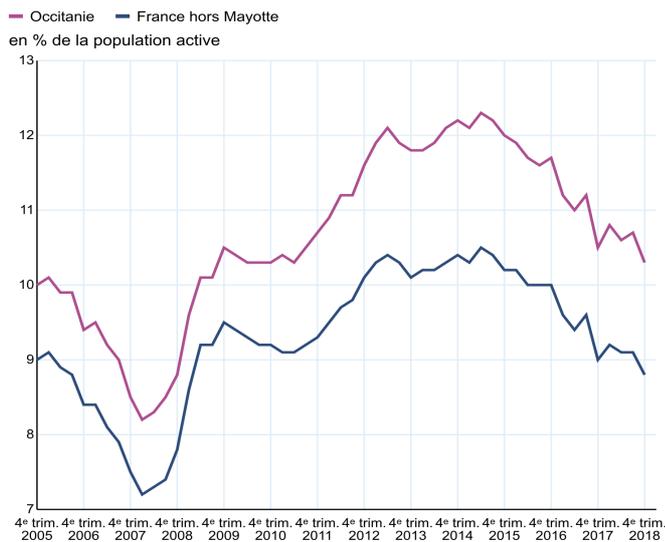
L'évolution de la population active s'explique pour les deux tiers par l'attractivité résidentielle de l'Occitanie. Les arrivées d'actifs, qui génèrent de nouveaux besoins, contribuent à la croissance de l'emploi. Cependant, cette croissance n'est pas immédiate et suffisante pour insérer rapidement tous les nouveaux actifs dans l'emploi. La progression de l'activité des seniors est le deuxième facteur d'explication de l'augmentation de la population active, en lien avec les mesures visant à les maintenir sur le marché du travail. Ces mesures conduisent à une hausse du taux d'emploi des seniors, mais elles se traduisent également par une hausse de leur taux de chômage. Enfin, le renouvellement des générations en âge de travailler contribue aussi à la hausse de la population active, mais dans une moindre mesure.

Depuis 2015, le taux de chômage diminue. En effet, les créations nettes d'emploi dans la région sont à présent supérieures à la croissance de la population active. Cependant, elles restent encore insuffisantes pour que le taux de chômage régional se rapproche du taux national, dans un contexte de forte attractivité de la région. Ainsi, le taux de chômage en Occitanie reste structurellement supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 1,9 point en 2018).

Pour en savoir plus

- « Note de conjoncture du 4^e trimestre 2018 – Nette baisse du chômage malgré des signaux contrastés », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 17, avril 2019
- « Un marché du travail dynamique et attractif, mais un chômage qui reste élevé », *Insee Analyses Occitanie* n° 68, février 2019

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2018				Évolution 2018/2017 ¹ (%)	
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	276,3	181,2	47,7	50,5	- 0,2	- 1,5
Femmes	302,5	178,0	52,3	49,5	+ 1,6	0,0
Moins de 25 ans	74,1	49,1	12,8	13,7	- 1,3	- 1,8
25 à 49 ans	352,3	211,1	60,9	58,8	- 0,2	- 1,5
50 ans ou plus	152,4	99,0	26,3	27,6	+ 3,8	+ 1,4
Inscrits depuis un an ou plus	271,1	nd	46,8	nd	+ 6,0	nd
Occitania	578,8	359,2	100,0	100,0	+ 0,7	- 0,8
France entière	5 916,7	3 674,4	100,0	100,0	- 0,2	- 1,4

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018

Note : données CVS-CJO

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre, afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

2 Taux de chômage

en % de la population active

	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018T4/2017T4 (en points de %)
Ariège	11,2	11,6	11,4	11,5	11,1	- 0,1
Aude	12,1	12,4	12,1	12,3	12,0	- 0,1
Aveyron	6,6	6,8	6,8	6,8	6,6	0,0
Gard	12,4	12,7	12,4	12,6	12,2	- 0,2
Haute-Garonne	8,4	8,7	8,6	8,6	8,1	- 0,3
Gers	6,8	6,9	6,7	6,8	6,5	- 0,3
Hérault	12,7	13,0	12,7	12,9	12,5	- 0,2
Lot	8,6	8,9	8,7	8,9	8,7	+ 0,1
Lozère	5,6	5,8	5,6	5,9	5,6	0,0
Hautes-Pyrénées	9,9	10,1	9,9	9,9	9,7	- 0,2
Pyrénées-Orientales	14,2	14,5	14,3	14,6	14,2	0,0
Tarn	9,5	9,7	9,6	9,7	9,3	- 0,2
Tarn-et-Garonne	10,4	10,7	10,5	10,5	10,2	- 0,2
Occitania	10,5	10,8	10,6	10,7	10,3	- 0,2
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	- 0,2

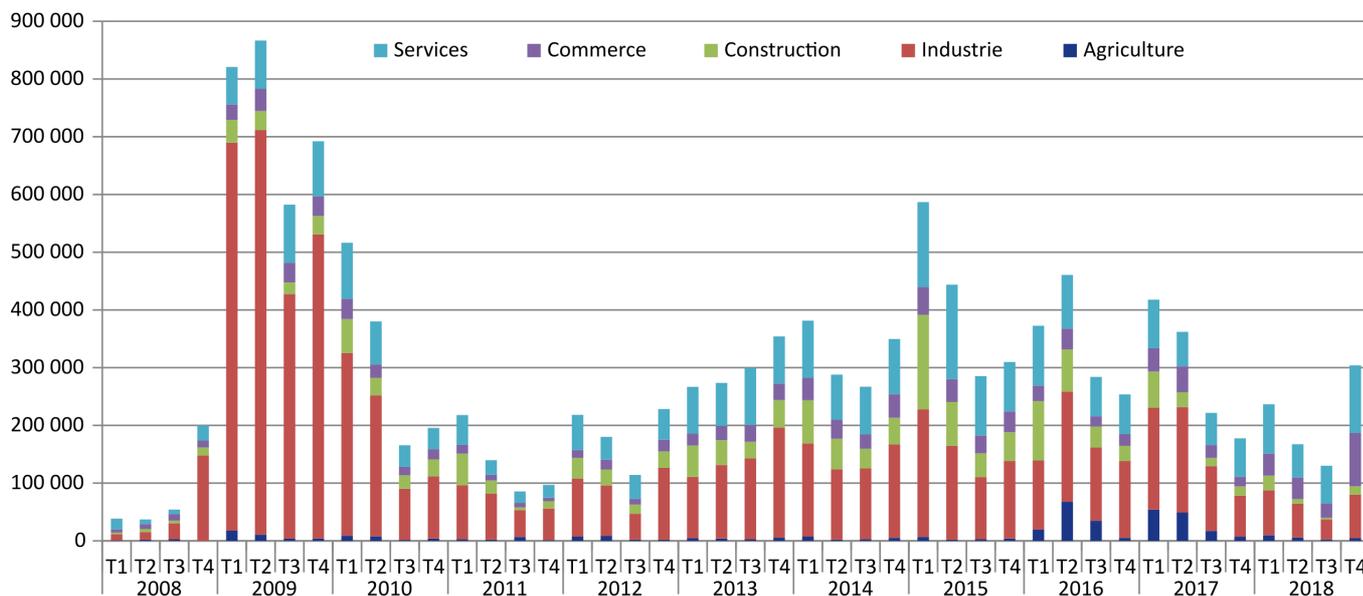
p : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Consommation d'heures d'activité partielle par secteur en Occitanie

Nombre d'heures non travaillées



Source : Direccte

5 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes en Occitanie

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)
Aides à l'emploi	87 578	73 466	- 16,1
Contrats aidés	47 750	31 971	- 33,0
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	22 998	12 285	- 46,6
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	2 442	6	- 99,8
Emploi d'avenir	3 365	144	- 95,7
Insertion par l'activité économique (IAE)	18 945	19 536	+ 3,1
Contrats en alternance	39 828	41 495	+ 4,2
Apprentissage	24 249	24 658	+ 1,7
Contrat de professionnalisation	15 579	16 837	+ 8,1
Accompagnement des jeunes	27 518	33 014	+ 20,0
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	27 518	33 014	+ 20,0
dont Garantie jeunes	8 865	10 945	+ 23,5

CUI : contrat unique d'insertion. Le CUI est un contrat de travail destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi, alliant formation pour les bénéficiaires et aide financière pour les employeurs. Il était en vigueur depuis 2010 et a été remplacé par le parcours emploi compétences au 1^{er} janvier 2018 (cf. Définitions)

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Sources : Agence de services et de paiement (ASP) ; Informations des missions locales (I-Milo) ; chambres consulaires ; Dares

Démographie des entreprises

Fort dynamisme des créations d'entreprises, légère baisse des défaillances

Entre 2017 et 2018, le nombre de créations d'entreprises progresse de 14 % en Occitanie. Le rythme des créations est nettement plus soutenu qu'en 2017, notamment sous l'effet du nombre d'entreprises créées sous le régime de micro-entrepreneur. Les immatriculations progressent dans tous les secteurs.

Dans le même temps, les défaillances d'entreprises continuent de reculer mais à un rythme plus faible.

Jean-Paul Héran, Insee

En 2018, 63 000 entreprises se créent en Occitanie (*figure 1*) : la région contribue à hauteur de 9 % à l'ensemble des créations d'entreprises en France. En moyenne annuelle, les créations progressent de 14 % (contre + 17 % au niveau national) après 5 % l'an passé. Néanmoins, courant 2018, la dynamique des créations s'atténue par rapport à ce qu'elle était en début d'année : de + 6,9 % au premier trimestre à + 2,9 % au quatrième trimestre.

Dans la région, la hausse du nombre de créations d'entreprises est tirée par la progression des micro-entrepreneurs (+ 17 %) et des entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+ 27 %), alors que le nombre de créations de sociétés recule légèrement (- 1 %).

Sur la France entière, la situation diverge quelque peu de celle observée en Occitanie, avec *a contrario* une hausse des créations de 2 % pour les sociétés, et une progression plus forte pour les micro-entrepreneurs (+ 28 %) que pour les entreprises individuelles classiques (+ 20 %).

Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont stimulées par l'évolution du statut intervenue en début d'année, à savoir un doublement des plafonds de chiffres d'affaires permettant l'accès au régime fiscal simplifié. En Occitanie, les immatriculations de micro-entrepreneurs représentent 41 % de l'ensemble des créations d'entreprises en 2018, et 44 % en France.

En 2018, l'Occitanie est la région métropolitaine la plus dynamique en matière de créations hors micro-entrepreneurs (+ 13 %), devant la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine (*figure 2*).

Forte croissance des créations dans tous les secteurs et dans la majorité des départements

Le nombre de créations d'entreprises augmente dans tous les secteurs d'activité dans la région, avec des taux de croissance à deux chiffres allant de + 10 % pour la construction à + 16 % pour le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration.

Dans l'industrie et la construction, les créations d'entreprises individuelles sont les plus dynamiques, avec des hausses d'environ 50 % (*figure 3*). *A contrario*, les créations sous le statut de micro-entrepreneur y sont en recul sensible. Dans le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration, les immatriculations de micro-entrepreneurs augmentent à un rythme soutenu (+ 39 %) tandis que les créations de sociétés sont en recul (- 5 %).

En 2018, les créations d'entreprises progressent dans douze départements sur treize de la région, la hausse atteignant 20 % en Haute-Garonne et 21 % dans le Gers sur des volumes toutefois bien moindres. Les créations ne régressent légèrement qu'en Lozère (- 1 %). Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent à eux deux 53 % des créations d'entreprises (*figure 4*).

Légère baisse des défaillances

En 2018, 4 700 défaillances d'entreprises sont jugées en Occitanie, soit 5 % de moins qu'en 2017. La baisse des défaillances est plus marquée qu'au niveau national (- 1 %). Dans la région, le nombre de défaillances baisse pour la cinquième année consécutive. Cependant, le nombre de mises en jugement remonte légèrement au troisième trimestre, puis stagne au dernier trimestre (*figure 5*).

Sur l'année, le nombre de défaillances baisse de plus de 10 % dans quatre départements : l'Aude, la Haute-Garonne, le Gard et l'Aveyron (*figure 6*). À l'opposé, il progresse dans six départements, dans une fourchette allant de + 1 % dans le Gers à + 30 % en Lozère, en passant par + 7 % dans le Lot, + 9 % dans les Hautes-Pyrénées, et + 13 % en Ariège. Dans ces départements à dominante rurale, de nombreuses entreprises sont dirigées par un non-salarié âgé et l'importance des défaillances peut être liée à l'absence de reprise lors du départ en retraite du dirigeant (*encadré*).

Dans l'industrie et les services aux entreprises, les liquidations judiciaires continuent de reculer (- 9 %). La baisse est moindre dans la construction (- 7 %) et dans le secteur qui regroupe le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (- 3 %). Les défaillances augmentent en revanche de 4 % dans les services aux particuliers (*figure 7*). ■

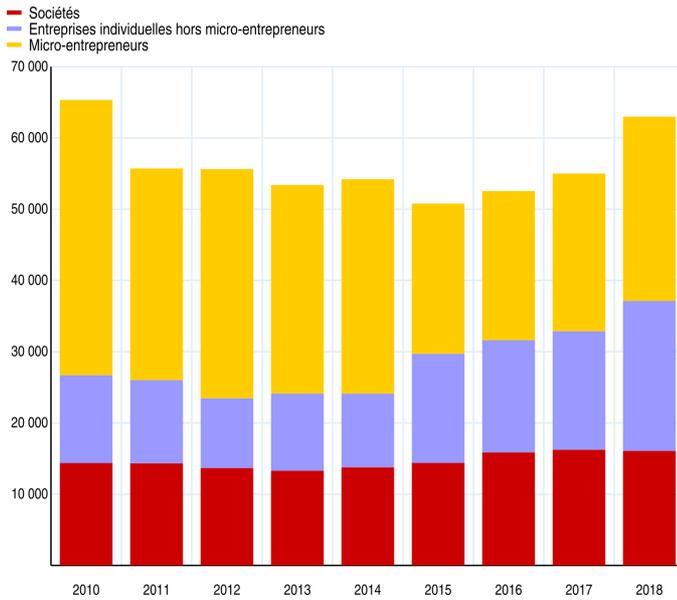
Un fort enjeu de reprise-transmission en Occitanie

Si la pérennisation d'une entreprise dans le temps est bien souvent la préoccupation centrale suite à la création d'une affaire, la question du maintien de l'activité se pose également lorsque le dirigeant non salarié de l'entreprise part à la retraite.

Une étude de l'Insee Occitanie parue en décembre 2018 (*Pour en savoir plus*) évalue à 34 800 le nombre de PME en Occitanie susceptibles d'être transmises dans les prochaines années, du fait du départ à la retraite de leurs dirigeants non salariés. De la survie de ces entreprises dépendent potentiellement 80 700 emplois dont la disparition fragiliserait les territoires à la fois urbains et ruraux.

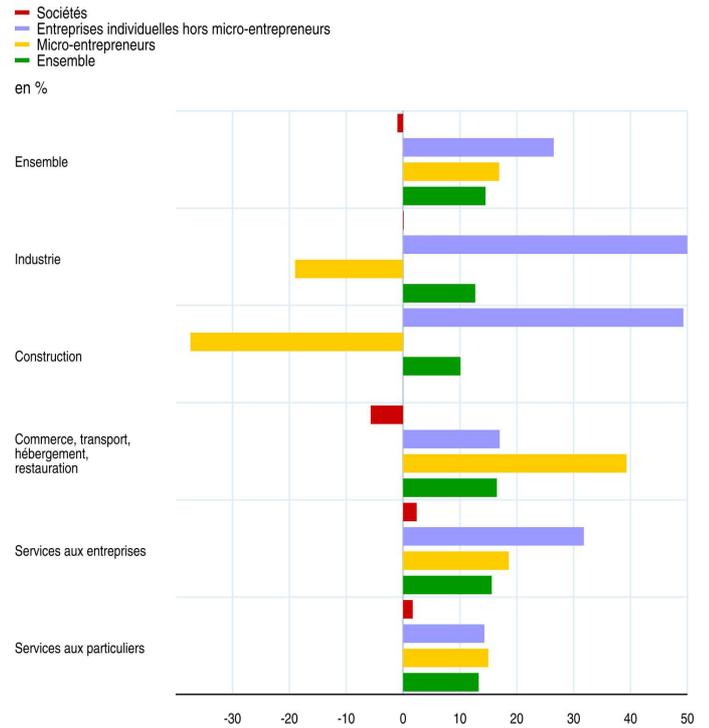
La plaine toulousaine et le littoral méditerranéen concentrent les plus grandes entreprises (de 20 à 250 salariés) susceptibles d'être transmises. Les territoires à dominante rurale (massif pyrénéen, nord et ouest de la région, arrière-pays méditerranéen) regroupent de nombreuses entreprises dirigées par un non-salarié de 55 ans ou plus, qui pourrait partir à la retraite dans les prochaines années. Il s'agit surtout de petits commerces, d'entreprises artisanales, ainsi que d'entreprises relevant des services du quotidien, autant d'activités essentielles au maintien des habitants et à l'attractivité de ces territoires ruraux.

1 Créations d'entreprises dans la région Occitanie



Note : nombre de créations brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

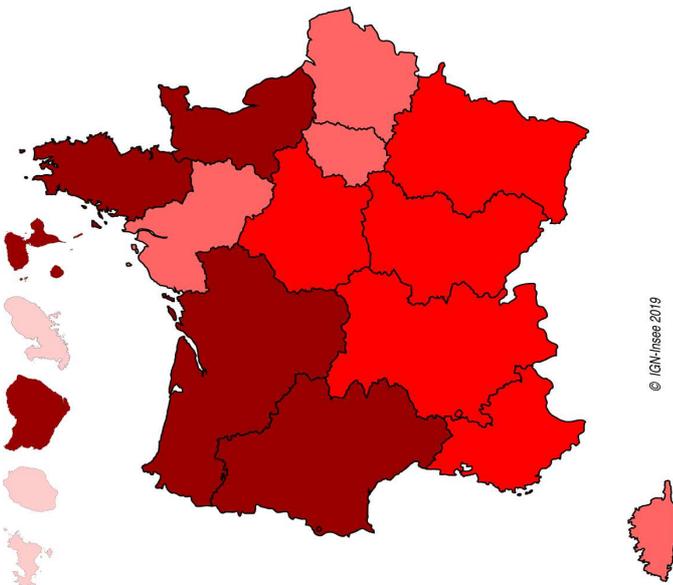
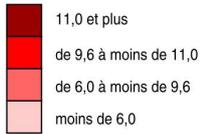
3 Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 dans la région Occitanie



Note : données brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs

France entière : + 9,6 %
 Évolution de 2017 à 2018 (en %)



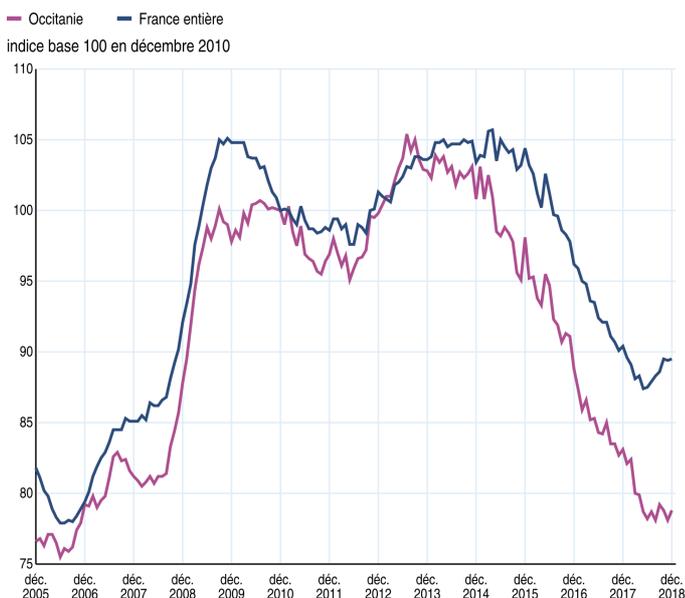
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles ; France entière, hors micro-entrepreneurs
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Créations d'entreprises par département

	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime micro-entrepreneurs	Ensemble	
	Sociétés	Évolution 2018/2017 (%)		Évolution 2018/2017 (%)	Créations en 2018 (nombre)
Ariège	- 2,1	+ 17,4	+ 22,7	1 360	+ 14,2
Aude	- 1,0	+ 13,8	+ 9,7	3 400	+ 8,8
Aveyron	+ 17,0	+ 16,5	+ 11,5	1 844	+ 14,3
Gard	- 1,8	+ 116,2	- 12,8	7 349	+ 14,6
Haute-Garonne	+ 0,3	+ 3,4	+ 43,6	17 609	+ 20,3
Gers	- 4,2	+ 22,2	+ 39,6	1 541	+ 20,6
Hérault	- 0,0	+ 49,2	- 1,2	15 738	+ 11,4
Lot	+ 2,9	+ 24,7	+ 23,7	1 376	+ 19,1
Lozère	- 12,6	+ 10,0	- 1,3	433	- 0,9
Hautes-Pyrénées	- 7,5	+ 7,8	+ 10,9	1 791	+ 5,0
Pyrénées-Orientales	- 8,7	+ 18,7	+ 22,6	5 246	+ 11,4
Tarn	+ 6,2	+ 8,8	+ 34,6	3 132	+ 16,1
Tarn-et-Garonne	- 10,2	+ 11,7	+ 41,3	2 159	+ 13,3
Occitanie	- 1,0	+ 26,5	+ 16,9	62 978	+ 14,5
France entière	+ 1,6	+ 20,0	+ 27,5	691 283	+ 16,9

Note : données brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

5 Évolution des défaillances d'entreprises



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

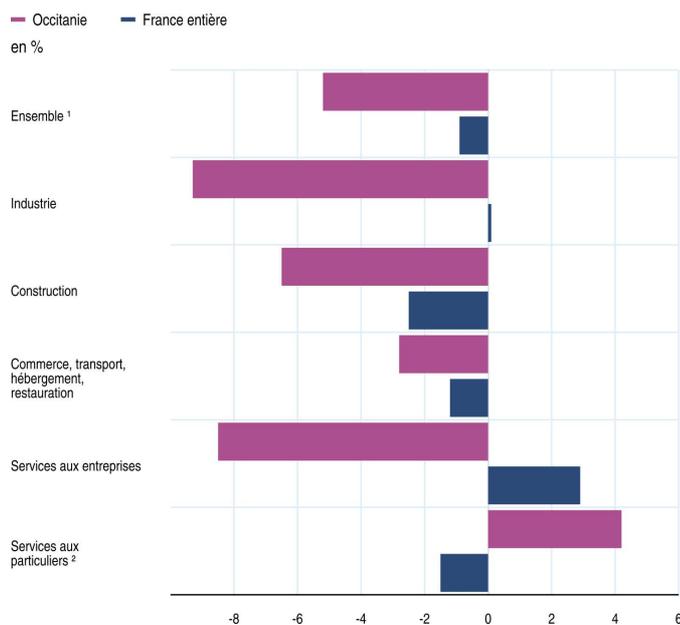
6 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Ariège	108	+ 12,5
Aude	296	- 11,9
Aveyron	108	- 10,7
Gard	613	- 10,9
Haute-Garonne	950	- 11,1
Gers	142	+ 1,4
Hérault	1 035	- 4,2
Lot	131	+ 7,4
Lozère	48	+ 29,7
Hautes-Pyrénées	199	+ 9,3
Pyrénées-Orientales	578	+ 2,1
Tarn	272	- 5,2
Tarn-et-Garonne	248	- 5,3
Occitanie	4 728	- 5,2
France entière	54 009	- 0,9

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

7 Évolution des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

Pour en savoir plus

- « [Transmission et reprise d'entreprise : 80 700 emplois potentiellement en jeu dans les prochaines années](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 66, décembre 2018
- « [Les créations d'entreprises en 2018](#) », *Insee Première* n° 1734, janvier 2019

Agriculture

Des volumes globalement en baisse sauf pour la viticulture

L'année 2018 est marquée par un redressement des prix sur les marchés mondiaux des céréales sous l'effet d'une baisse de la production mondiale. Pour la deuxième année consécutive, les mauvaises conditions climatiques impactent les volumes régionaux produits, hormis ceux de la viticulture. En effet, la campagne 2017-2018 se caractérise par un hiver très arrosé, un printemps pluvieux favorable au développement de maladies et un été caniculaire. Les cours à la production évoluent positivement pour la plupart des productions végétales mais se replient au deuxième semestre pour les productions animales.

Christian Fabregue, Draaf - Sriset

Les céréaliers d'Occitanie traversent une année difficile

Avec 62,5 millions de tonnes, la production française de céréales diminue de 8,8 % sur un an. La baisse s'explique essentiellement par des rendements plus faibles sous l'effet d'une météo défavorable et d'une diminution des surfaces semées de blé et d'orge.

En Occitanie, la baisse des rendements est plus marquée qu'au niveau national. Aux conditions climatiques froides et humides du printemps, favorables au développement de maladies, s'ajoutent des orages qui perturbent les moissons en entraînant des dégâts locaux. La qualité des céréales n'est donc pas au rendez-vous (les grains ne s'étant pas remplis correctement), ce qui entraîne des baisses de prix importantes : le blé n'est plus commercialisé pour la meunerie mais pour la fabrication de farines pour l'alimentation des animaux.

Dans un contexte d'offre céréalière inférieure à la demande, les prix se redressent sur les marchés en 2018, notamment ceux du blé tendre. Le cours moyen du blé tendre « rendu Rouen »¹ s'établit ainsi à 200 euros la tonne dès juillet, retrouvant le niveau de prix atteint au deuxième trimestre 2013.

À l'inverse, le marché du blé dur subit une vive concurrence. La demande en provenance d'Afrique du Nord est faible, en raison d'une bonne récolte dans cette zone en 2018. Les stocks mondiaux dans les grands pays opérateurs² s'accumulent. Le marché reste ainsi sous pression et le manque de qualité contribue à la baisse des prix, particulièrement des blés durs du sud

de la France. Les cours atteignent 209 euros la tonne pour le blé dur « rendu Port-la-Nouvelle » en octobre 2018, contre 221 euros la tonne un an plus tôt.

Dans ce contexte de demande atone, de prix bas et de faibles rendements pour la deuxième année consécutive, les producteurs de blé dur d'Occitanie font face à une situation critique.

Une récolte viticole en hausse après une année 2017 historiquement faible

En Occitanie, la production viticole retrouve en 2018 un niveau équivalent à la moyenne des cinq dernières années, avec une augmentation de 19,6 % par rapport à 2017 (*figure 1*), malgré des attaques de mildiou (maladie de la vigne) exceptionnelles dues aux conditions climatiques défavorables. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, la production est estimée à 49,5 millions d'hectolitres, soit un niveau supérieur de 26 % à celui de 2017, historiquement bas, et de 6 % à la moyenne des cinq dernières années.

Dans le bassin Languedoc-Roussillon, le volume est estimé à 12,7 millions d'hectolitres, niveau légèrement supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Le millésime 2018 est de très bonne qualité mais les récoltes sont très hétérogènes d'un territoire à un autre. Dans les zones à bonne alimentation hydrique, qui ont échappé à la grêle et aux maladies de la vigne, la production est généreuse et souvent supérieure aux attentes. En revanche, dans les autres zones, les volumes récoltés sont faibles et certaines parcelles, ravagées par le mildiou, ne sont pas vendangées.

Dans le bassin Sud-Ouest, les volumes sont également très hétérogènes selon les territoires. Le mildiou entraîne des pertes importantes sur certaines parcelles. L'amélioration des conditions météorologiques en septembre et en octobre favorise une production de qualité et en quantité sur les parcelles où les maladies

sont maîtrisées. La récolte est estimée à 2,8 millions d'hectolitres, soit une hausse de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Sur le marché régional, l'année 2018 se caractérise par de faibles stocks, après une année 2017 marquée par une récolte historiquement faible. Dans ce contexte, l'activité baisse globalement et les cours moyens progressent sur tous les segments du marché par rapport à 2017 en attendant la production 2018. À 88,4 euros l'hectolitre, ce sont les vins blancs Sans indication géographique (SIG) qui enregistrent les plus fortes progressions : +17,5 %, contre +1,5 % pour les vins blancs avec Indication géographique protégée (IGP) (96,5 euros l'hectolitre).

Par ailleurs, le marché des vins biologiques, qui représente environ 3 % du marché régional total, fait face à une demande importante avec des stocks disponibles à la vente en baisse et des prix en forte hausse par rapport à 2017.

Une météo printanière défavorable aux productions de fruits et légumes

La météo défavorable de 2018 (épisodes de gel, printemps froid et pluvieux, été chaud et sec avec des orages localisés parfois violents et un manque d'eau persistant jusqu'à mi-octobre) pénalise les récoltes des fruits d'été. L'offre limitée, en net recul par rapport à 2017, engendre des prix élevés pour les fruits à noyaux (*figure 3*).

La production régionale de pommes est elle aussi en baisse de 4 % par rapport à 2017 et de 14 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Les récoltes de légumes sont également inférieures aux volumes de 2017 et à la moyenne des cinq dernières années. Ce repli est essentiellement lié à une baisse des surfaces plantées et aux conditions météorologiques défavorables du printemps et de l'été. Dans ce contexte, les

1 Le prix « rendu Rouen » est le prix de la marchandise rendue au port de Rouen. Il inclut le coût de transport depuis le lieu de production jusqu'au port d'embarquement (dans le cas des céréales destinées essentiellement à l'exportation).

2 Il s'agit de pays à la fois producteurs et importateurs de céréales qui réalisent de gros volumes d'échanges.

prix sont dans la moyenne pour tous les légumes, hormis la salade dont les prix se redressent en fin d'année en raison d'une baisse de la production.

Une production en légère hausse pour les filières animales, hormis celles des veaux de boucherie

La production des principales filières animales rebondit en 2018 en Occitanie (hormis celle des veaux de boucherie) et la filière des canards gras se redresse après deux années d'épizootie aviaire. Les prix des porcs charcutiers sont en baisse, après deux années de hausse, sous l'effet d'une offre mondiale

soutenue qui fait pression sur les cours européens. Le cheptel laitier se réduit encore malgré une amélioration des prix du lait. Par ailleurs, les difficultés d'affouragement conduisent aussi certains éleveurs à abattre leurs bovins.

La région subit également d'autres facteurs de fragilité pour les principales productions animales : progression des importations (sauf ovins) et baisse tendancielle de la consommation des ménages. Le rebond de la demande globale de porcs, de bovins et de volailles enregistré en 2018 pourrait s'expliquer par le dynamisme de la consommation en restauration collective.

Des charges en hausse en 2018 pour les agriculteurs

Pour la deuxième année consécutive, les prix des moyens de production agricole sont en hausse. L'indice général des prix des intrants augmente de 2 % sur un an, en raison principalement de l'évolution des prix des carburants, qui progressent fortement et atteignent un maximum en octobre 2018. L'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires est également en hausse : sous l'effet des mauvaises conditions climatiques, les producteurs augmentent leurs fréquences de passage sur les cultures. ■

1 La production viticole retrouve un niveau équivalent à celui de 2016

Production viticole de 2014 à 2018 en Occitanie

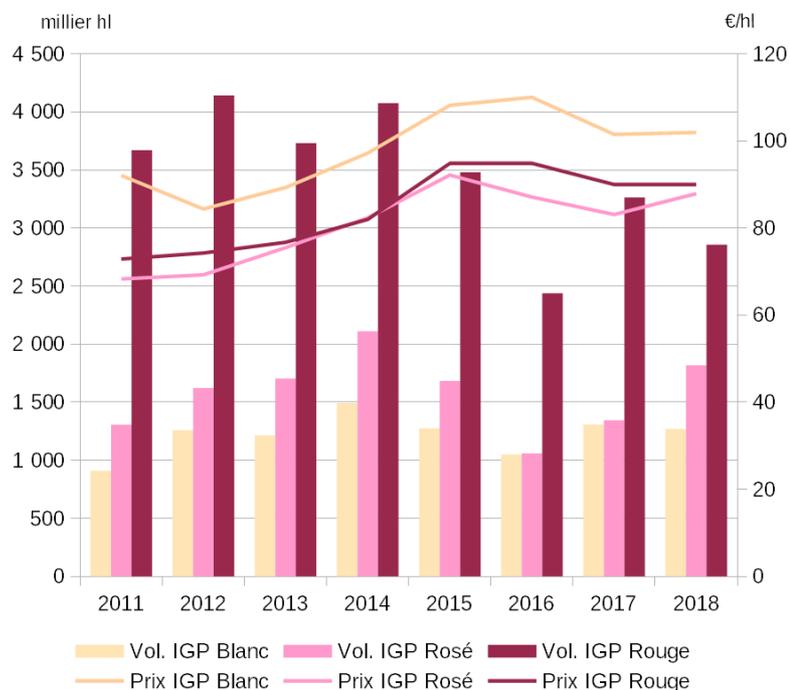


* Les volumes du bassin Languedoc-Roussillon représentent 95 % des volumes d'Occitanie.
(p) données provisoires

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle et estimations précoces de production

2 Vins IGP Pays d'Oc : baisse de l'activité en 2018

Prix et volumes commercialisés en vrac des vins IGP Pays d'Oc (bassin Languedoc-Roussillon)

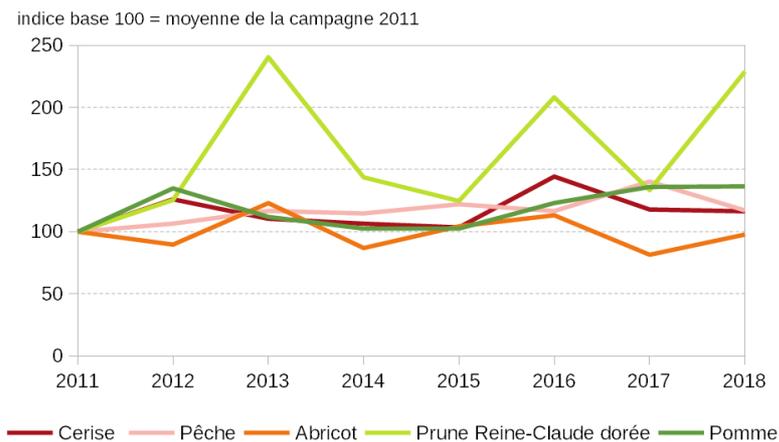


Lecture : se reporter à l'échelle de gauche pour les volumes et à celle de droite pour les prix.

Source : Draaf Occitanie - Sriset - Service régional FranceAgriMer

3 La prune Reine-Claude dorée se valorise mieux

Évolution des prix à l'expédition des principaux fruits en Occitanie



Source : FranceAgriMer - Réseau des nouvelles et des marchés

Pour en savoir plus

- « [Production agricole 2018 : des volumes globalement en baisse mais la viticulture épargnée](#) », *Bilan annuel de la conjoncture 2018*, Draaf Occitanie, mars 2019

Construction et marché de l'immobilier

2018 marque un coup d'arrêt dans la reprise de la construction observée depuis 2015

Avec 46 300 logements commencés en 2018 (après 51 100 en 2017), la reprise dans le secteur de la construction amorcée en 2015 marque un coup d'arrêt en Occitanie. La baisse des mises en chantier concerne autant les logements collectifs qu'individuels. Les ventes d'appartements dans le cadre de programmes neufs continuent de progresser légèrement mais les ventes de maisons s'écroulent. Les autorisations de construction de locaux non résidentiels diminuent aussi. Pourtant, les déterminants de la construction restent plutôt bien orientés, d'où des incertitudes pour l'année 2019.

Jean-Louis Julia, Dreal

En 2018, le secteur de la construction connaît en Occitanie un net coup d'arrêt après la reprise constatée ces trois dernières années.

Ce brusque retournement à la baisse s'inscrit dans un contexte pourtant plutôt favorable en Occitanie et au niveau national : la demande de logements reste forte en lien avec la croissance démographique régionale et les taux d'intérêt sont toujours bas. L'emploi salarié régional¹ dans le secteur de la construction, continue en outre de progresser en 2018 (+ 1,5 %), à un rythme cependant moins soutenu qu'en 2017 (+ 5,2 %). Le secteur peine en effet à recruter pour subvenir à ses besoins de main-d'œuvre.

Forte baisse des mises en chantier de logements...

Après trois années consécutives de forte croissance, la construction de logements chute nettement en 2018 en Occitanie. Durant l'année, 46 300 logements sont mis en chantier sur le territoire régional (*figure 1*), soit 4 800 de moins qu'en 2017 (- 9,4 %). Cette baisse s'observe également au niveau national, mais de façon moins marquée (- 4,0 %).

Dans la région, l'évolution annuelle des mises en chantier de logements est très variable selon le département (*figure 2*) : de - 30 % dans les Hautes-Pyrénées à + 18 % dans le Gers. Globalement, en 2018, les mises en chantier augmentent dans la plupart des départements ruraux, à l'exception notable du Lot. Elles diminuent au contraire dans les départements ayant des zones urbaines importantes, à l'exception des Pyrénées-Orientales et du Tarn-et-Garonne. Ainsi, la Haute-Garonne et l'Hérault comptabilisent respectivement 2 200 et 1 700 mises en chantier de moins que l'année précédente.

Cependant, ce recul des mises en chantier de logements sur l'année 2018 fait suite à un mois de décembre 2017, où elles ont été particulièrement élevées (*figure 3*), au niveau régional comme au niveau national. Cette situation pourrait être la conséquence des annonces gouvernementales de diminution des aides aux primo-accédants (prêt à taux zéro et aides personnalisées au logement en accession à la propriété). Les ménages auraient alors anticipé cette baisse de pouvoir d'achat et réalisé leur investissement immobilier avant la fin 2017.

La diminution des mises en chantier de logements observée en 2018 peut aussi s'expliquer par les difficultés de recrutement de main-d'œuvre qui peuvent entraîner des reports de chantiers.

... aussi bien pour les logements collectifs qu'individuels

Le ralentissement des mises en chantier de logements concerne aussi bien les logements collectifs qu'individuels : respectivement - 9,4 % et - 9,5 %. Au niveau national, la baisse est plus faible et un peu plus marquée dans le logement individuel (- 5,0 %) que dans le collectif (- 3,3 %).

Dans la région, la moitié des logements collectifs neufs sont construits dans le département de la Haute-Garonne, et notamment dans la métropole toulousaine, et trois sur dix dans l'Hérault. Dans ces deux départements, la construction collective recule de 10 % par rapport à l'année précédente. La baisse est beaucoup plus accentuée dans le Tarn, le Gard, et surtout dans le Lot et les Hautes-Pyrénées. *A contrario*, dans les autres départements de la région, les mises en chantier de logements collectifs augmentent, parfois de façon très importante, en particulier dans l'Aude, le Gers, le Tarn-et-Garonne et surtout en Lozère.

Les mises en chantier de logements individuels sont en baisse, aussi bien pour les logements individuels purs (- 5,3 %) que pour les logements individuels

groupés² (- 18,3 %). Le recul est particulièrement marqué dans l'Hérault (- 17,0 %) et en Haute-Garonne (- 14,1 %), ces deux départements regroupant 43 % des mises en chantier régionales de logements individuels. Le nombre de logements individuels commencés diminue de façon plus modérée dans les autres départements de la région, sauf dans le Gers, l'Aveyron, l'Aude et le Tarn-et-Garonne, où leur nombre augmente.

Les ventes d'appartements neufs restent bien orientées

En 2018, en Occitanie, les ventes de logements collectifs neufs (réservations avec dépôt d'arrhes dans le cadre de programmes immobiliers) progressent de 2,3 % (*figure 4*) (après + 12,0 % l'année précédente), alors qu'elles diminuent de 1,2 % en France métropolitaine. Cette spécificité régionale s'explique en partie par la pression démographique constatée dans la région, et notamment à Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole, qui concentrent à elles seules 69 % des 14 400 nouveaux logements collectifs vendus en 2018. Par ailleurs, l'investissement locatif se porte bien dans la région : les ventes d'appartements en défiscalisation progressent davantage que l'ensemble des ventes (+ 11,0 % contre + 2,3 %). En 2018, 65 % des logements neufs commercialisés le sont à des fins de défiscalisation, gagnant 5 points sur un an.

Comme l'année précédente, les appartements de 2 et 3 pièces sont les plus vendus et représentent 79 % des ventes d'appartements. Cependant, les grands appartements de 4 pièces ou plus enregistrent la plus forte hausse (+ 9,0 %).

Le prix des appartements neufs progresse de 4,0 % en Occitanie par rapport à 2017 pour atteindre 3 680 euros le m² (contre 4 080 euros en France métropolitaine).

¹ Y compris les effectifs intérimaires

² Construction comportant plusieurs logements individuels

Les prix évoluent légèrement plus dans la métropole toulousaine que dans celle de Montpellier, contribuant au resserrement des écarts de prix entre ces deux territoires. Les prix restent encore un peu plus élevés dans la métropole de Montpellier (3 920 euros le m²) que dans celle de Toulouse (3 750 euros le m²), les petits appartements étant cependant plus onéreux dans cette dernière.

Contrairement aux appartements, le marché de la maison individuelle dans le cadre de programmes immobiliers, chute en 2018. Les réservations diminuent de 32,3 % par rapport à 2017 en Occitanie (- 10,1 % au niveau national). Au total, à peine 1 000 maisons sont réservées dans la région durant l'année 2018, contre plus de 1 400 en 2017, pour un prix moyen qui s'établit à 253 000 euros, en hausse de 2,7 % en un an.

La construction de locaux non résidentiels en net recul

En 2018, les autorisations pour construire des locaux non résidentiels reculent de 15,7 % en Occitanie après trois années de croissance (*figure 5*). Cette baisse est

beaucoup plus forte qu'au niveau national (- 1,0 % en un an). Les surfaces autorisées diminuent en particulier pour les bâtiments industriels, les commerces et les hébergements hôteliers. Elles augmentent en revanche pour l'artisanat (+ 5,2 %), et de manière plus modérée pour les bureaux (+ 3,7 %).

Selon les dernières données encore provisoires, les mises en chantier de locaux non résidentiels seraient orientées légèrement à la hausse en 2018 en Occitanie, après une quasi-stagnation en 2017 (*figure 6*).

Incertitudes pour l'année 2019

La baisse des autorisations délivrées en 2018 pour construire des logements devrait entraîner un nouveau recul des mises en chantier de logements en 2019.

Cependant, tous les signaux ne sont pas au rouge pour 2019. Les mises en chantier sur les premiers mois de l'année semblent se stabiliser. Un rebond est même envisageable sur l'année au vu du faible niveau de constructions commencées au quatrième trimestre 2018. D'autant plus que les principaux déterminants du

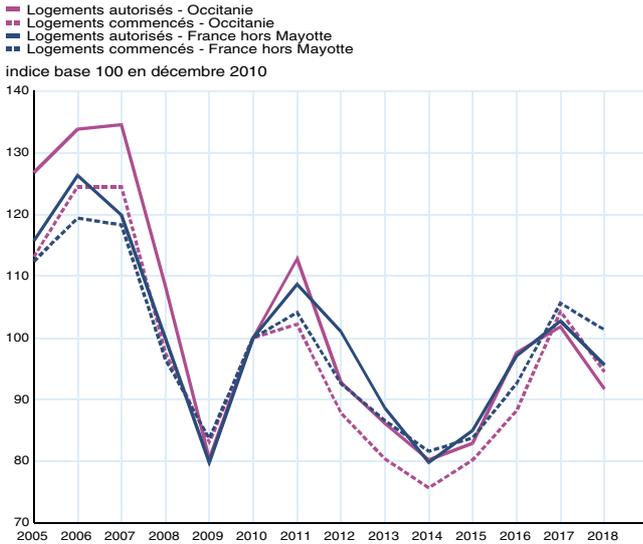
dynamisme de la construction restent bien orientés : pression démographique, croissance du pouvoir d'achat et coût faible du crédit.

L'année 2019 s'annonce donc plutôt incertaine pour le secteur de la construction en Occitanie, dont l'évolution devrait surtout dépendre de facteurs externes : clarification des mesures d'aide et de soutien à la rénovation, libéralisation de la construction avec la loi Elan, mais aussi extinction du dispositif fiscal « Pinel » dans certaines zones réglementées des politiques du logement, difficultés d'embauche de la main-d'œuvre, frilosité des communes dans l'autorisation des travaux dans un contexte préélectoral. ■

Pour en savoir plus

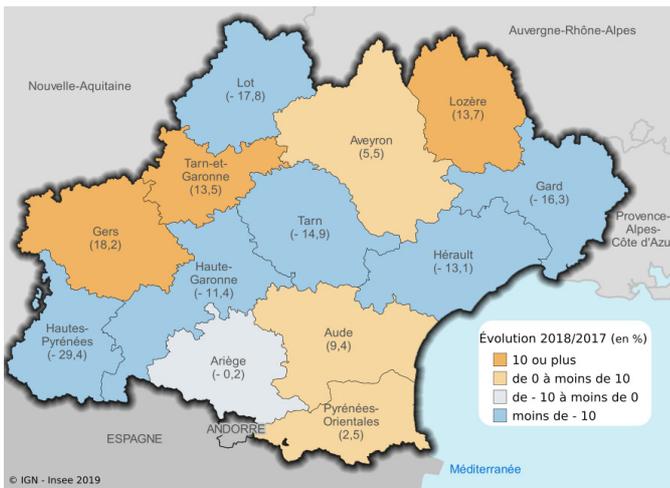
- « Les chiffres clés du logement 2018 en Occitanie », Dreal Occitanie, janvier 2019
- « Commercialisation des logements neufs au 4^e trimestre 2018 », Dreal Occitanie, avril 2019

1 Évolution de la construction de logements



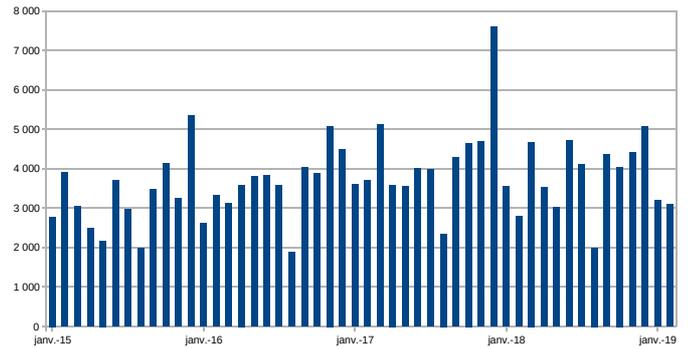
Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019

2 Évolution 2018/2017 des mises en chantier de logements en Occitanie



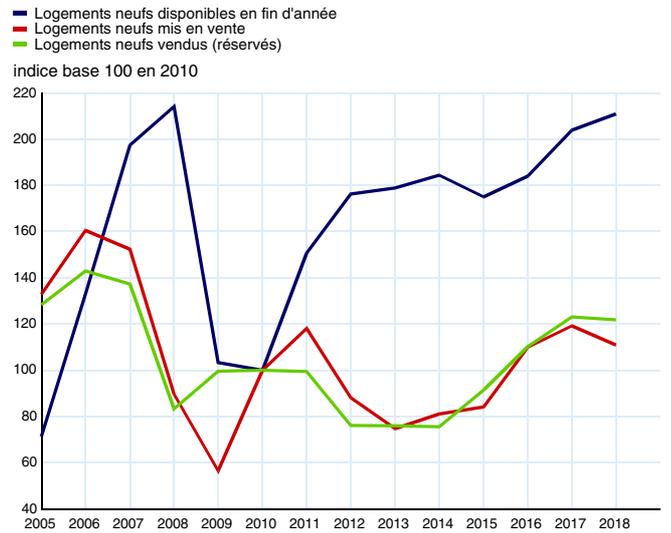
Source : SDES, Sit@del2

3 Nombre de mises en chantier mensuelles de logements en Occitanie



Champ : logements individuels, collectifs et en résidence
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Occitanie



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente de particuliers ; France métropolitaine
 Source : SDES, enquête ECLN (enquête Commercialisation des logements neufs)

5 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Occitanie			France entière	
	Surfaces autorisées en 2018 (milliers de m ²)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹ (%)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹ (%)
Artisanat	128	+ 5,2	- 3,0	+ 11,6	- 0,4
Bureaux	464	+ 3,7	+ 3,7	+ 11,6	- 0,3
Commerce	339	- 25,3	+ 3,4	- 23,6	- 0,1
Entrepôt	451	- 16,7	+ 6,7	+ 1,5	+ 1,8
Exploitation agricole ou forestière	951	- 17,9	+ 2,3	- 11,8	- 2,5
Hébergement hôtelier	73	- 25,3	+ 4,8	- 11,8	+ 4,9
Industrie	221	- 33,8	+ 2,8	+ 4,7	- 2,2
Service public ou d'intérêt collectif	566	- 10,5	- 2,1	+ 0,2	- 3,0
Ensemble	3 194	- 15,7	+ 2,2	- 3,8	- 1,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

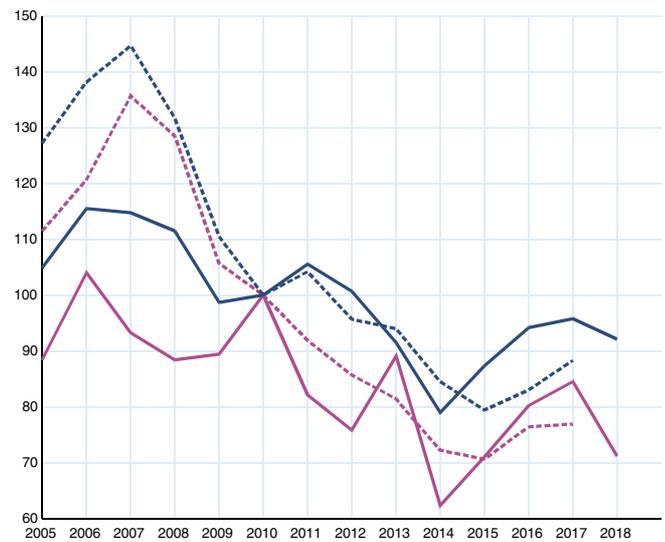
Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019

6 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

— Locaux autorisés - Occitanie
 - - Locaux commencés - Occitanie
 — Locaux autorisés - France entière
 - - Locaux commencés - France entière

indice base 100 en 2010



Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019

Tourisme

Léger repli de la fréquentation touristique

En 2018, le nombre de nuitées touristiques diminue légèrement en Occitanie (- 0,3 % par rapport à 2017). Le repli intervient après trois années de hausses consécutives, il concerne à la fois l'hôtellerie de plein air et les autres hébergements collectifs touristiques. En revanche, la fréquentation progresse, faiblement, dans l'hôtellerie traditionnelle. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, les nuitées touristiques sont en hausse, notamment en Île-de-France et dans les régions du nord. Cependant, l'Occitanie reste une région attractive pour les touristes. Elle se place toujours au quatrième rang des régions les plus fréquentées durant l'année, et au premier rang pour l'hôtellerie de plein air durant la saison estivale.

Séverine Bertrand, Insee

En 2018, les hébergements touristiques marchands d'Occitanie (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT)) accueillent 16 millions de touristes pour un total de 54,4 millions de nuitées (figure 1). Après trois années de progression, la fréquentation touristique diminue de 0,3 % par rapport à 2017. En revanche, elle augmente en France métropolitaine de 2,2 % (figure 2), tirée par la fréquentation en Île-de-France (+ 7,3 %) et par les bons résultats des régions du nord. Cependant, l'Occitanie demeure au quatrième rang des régions les plus touristiques en nombre de nuitées, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le repli des nuitées en Occitanie est imputable à la clientèle qui ne réside pas en France, dont la fréquentation baisse de 2,0 % en 2018 : les touristes en provenance de l'étranger viennent plus nombreux dans la région, mais avec des durées de séjour plus courtes qu'en 2017. La légère hausse des nuitées des touristes résidents ne suffit pas à compenser cette moindre fréquentation.

Dans la région, la baisse des nuitées en 2018 concerne à la fois l'hôtellerie de plein air et les autres hébergements collectifs touristiques. En revanche, la fréquentation progresse légèrement dans l'hôtellerie traditionnelle.

Une année touristique en demi-teinte

Le début d'année 2018 est favorable à la fréquentation touristique en Occitanie. Les mois de janvier (+ 12,0 %) et mars (+ 11,8 %) sont particulièrement dynamiques. C'est notamment le cas dans les stations de ski pyrénéennes, où les nuitées augmentent fortement au premier trimestre (+ 17,0 %). Une météo plus favorable qu'en 2017 et un enneigement abondant favorisent la venue des touristes, notamment lors de la deuxième semaine des vacances de Noël début janvier. En mars, la semaine sainte et les fêtes de Pâques bénéficient de façon très nette aux hôtels de Lourdes.

En avril, le début de la saison d'été est marqué par une grève des transports et une météo pluvieuse qui pénalisent la fréquentation touristique dans la région. En avril et juin, les nuitées baissent respectivement de 14,5 % et 3,9 % par rapport aux mêmes mois de 2017. Seul le mois de mai, avec ses week-ends prolongés, fait exception avec une hausse de 17,9 %.

Au cœur de l'été, le tourisme est impacté par l'absence de « ponts » autour du 14 juillet et la coupe du monde de football qui a pu retarder le départ en congés des vacanciers. Juillet et août, qui concentrent 50 % de la fréquentation annuelle, sont marqués par de fortes chaleurs dans la région. La fréquentation diminue de 1,7 % en juillet et se stabilise en août (+ 0,1 %), les touristes ayant pu privilégier des régions plus fraîches du nord de la France, où la fréquentation est en hausse. Sur les deux mois estivaux, les nuitées ne progressent que sur le littoral et la ville de Lourdes. Enfin, septembre enregistre une nette baisse de fréquentation (- 3,7 %), à relativiser en comparaison d'un mois de septembre 2017 record dans la région (+ 7,7 %).

L'année se termine par un bilan mitigé : faible progression des nuitées en octobre (+ 0,7 %), hausse plus marquée en novembre (+ 1,7 %), notamment grâce aux nuitées de la clientèle ne résidant pas en France. En revanche, décembre affiche un repli de 3,5 % : l'absence de neige dans les Pyrénées pénalise la fréquentation des stations de sports d'hiver par rapport à décembre 2017, marqué par d'importantes chutes de neige. En fin d'année, le mouvement social des « gilets jaunes » a pu également affecter le niveau de fréquentation, notamment en zones urbaines.

Campings : une activité en léger recul

Au cours de la saison estivale, entre avril et septembre, 4,1 millions de touristes séjournent dans les campings d'Occitanie,

pour un total de 26,1 millions de nuitées (figure 1). La fréquentation baisse légèrement par rapport à l'année précédente (- 0,5 %). À l'inverse, les nuitées progressent de 0,8 % sur l'ensemble de la France métropolitaine. Malgré ce repli, l'Occitanie conserve sa première place parmi les régions métropolitaines les plus fréquentées pour l'hôtellerie de plein air, devant la Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La baisse de la fréquentation dans les campings de la région s'explique principalement par la désaffection des touristes en provenance de l'étranger : leurs nuitées diminuent de 2,2 %. Il s'agit surtout des touristes en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Belgique. Bien que majoritaires, et malgré des séjours plus longs en moyenne, les nuitées des touristes résidant en France ne compensent pas ce recul.

C'est sur le littoral, qui capte 63 % des nuitées en campings, que la fréquentation est la plus dynamique (+ 2,4 %), notamment dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales (figure 3). En revanche, les nuitées diminuent en zone rurale et de moyenne montagne : le Gard (- 7,8 %), l'Aveyron (- 6,8 %) et le Lot (- 6,6 %) connaissent les plus fortes baisses.

En Occitanie, 9 nuitées sur 10 s'effectuent dans un camping classé 3, 4 ou 5 étoiles (figure 4) et 6 sur 10 dans un 4 ou 5 étoiles. Ces établissements haut de gamme, plus confortables, enregistrent une progression des nuitées de 5,1 % durant la saison d'été. Les touristes privilégient notamment les emplacements équipés de chalets ou de mobil-homes, offerts plus largement par ces campings. À l'inverse, la fréquentation diminue dans les campings de 1 à 3 étoiles et dans les campings non classés, du fait de la baisse des nuitées sur les emplacements nus.

Hôtels : une légère progression de la fréquentation grâce à la clientèle en provenance de l'étranger

Avec 16,4 millions de nuitées, la fréquentation des hôtels de la région augmente légèrement par rapport à 2017 (+ 0,6 %) (figure 1). Sur l'ensemble du territoire métropolitain, les nuitées progressent plus fortement (+ 2,4 %). Les nuitées hôtelières représentent 30 % des nuitées totales de la région. La ville de Lourdes regroupe à elle seule 13 % des nuitées hôtelières de la région.

La hausse des nuitées dans les hôtels d'Occitanie est essentiellement due aux touristes en provenance de l'étranger, qui représentent 27 % de la fréquentation hôtelière. En 2018, leurs nuitées progressent de 1,8 % alors que celles des résidents sont stables (+ 0,1 %).

Dans la région, la fréquentation touristique augmente le plus à Lourdes (+ 9,2 %), probablement par un effet de rattrapage suite à une année 2017 en forte baisse pour la clientèle résidant en France. Cependant, la cité mariale tire aussi profit de différents événements en 2018 (160^e anniversaire des apparitions de la Vierge, grands pèlerinages et accueil du Tour de France cycliste) qui attirent de nombreux touristes.

Les nuitées hôtelières sont également en hausse sur le littoral (+ 2,1 %), principalement dans l'Aude et l'Hérault (figure 5). Dans les zones urbaines, qui concentrent plus de la moitié des nuitées hôtelières, la progression est très faible (+ 0,3 %). En particulier, la fréquentation est en baisse de 1,1 % sur l'ensemble des communes qui constituent Toulouse Métropole.

Dans la région comme sur le reste du territoire, les touristes optent davantage pour les hôtels de catégories supérieures et de haut de gamme. Ainsi, en 2018, la fréquentation des hôtels classés 3 étoiles augmente de 3,7 %, celle des hôtels classés 4 et 5 étoiles de 7,2 % (figure 6). À l'inverse, les hôtels classés 1 à 2 étoiles et les hôtels non classés enregistrent une baisse des nuitées, respectivement de 4,6 % et 5,7 %. Ces évolutions sont en partie liées à une réduction importante de l'offre dans ces hôtels d'entrée de gamme.

Dans les AHCT, la durée moyenne de séjour des touristes non résidents diminue

Les autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme ou hôtelières, villages de vacances, maisons

familiales et auberges de jeunesse) accueillent 2,6 millions de touristes en 2018, pour 11,9 millions de nuitées, soit une baisse de 1,0 % par rapport à 2017 (figure 1). Cette évolution contraste avec les autres régions où en moyenne la fréquentation progresse.

Contrairement aux hôtels, le repli des nuitées dans les AHCT est surtout le fait des touristes qui ne résident pas en France, dont la fréquentation baisse de 11,7 % : malgré des arrivées plus nombreuses, leurs durées de séjour diminuent fortement (4,3 jours en moyenne contre 5,2 jours en 2017).

C'est sur le littoral et dans les Pyrénées que le recul de la fréquentation est le plus marqué. Les nuitées y baissent de respectivement 5,3 % et 1,4 %. En revanche, les nuitées progressent en zones urbaine et rurale. ■

Pour en savoir plus

- « [Été 2018 : une fréquentation touristique en léger repli](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 82, novembre 2018
- « [Saison touristique d'hiver 2017-2018 : un bilan très positif](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 80, juillet 2018

1 Fréquentation dans les hôtels, les campings et les AHCT* d'Occitanie en 2018

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)	Évolution (2018/2017) (%)	Part de nuitées de la clientèle non résidente (%)	Durée moyenne de séjour (jours)
Ensemble	54 405	- 0,3	24,2	3,4
Hôtels	16 385	0,6	27,1	1,8
Campings (avril à septembre)	26 143	- 0,5	28,0	6,4
AHCT*	11 877	- 1,0	11,6	4,5

*AHCT : autres hébergements collectifs de tourisme

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

2 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Occitanie
- - Nombre d'arrivées - Occitanie
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

indice base 100 en 2010



Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2018	
	2018 (milliers)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾ (%)	par une clientèle non résidente (%)	sur emplacements équipés (%)
Ariège	461	- 3,4	- 1,1	16,5	45,1
Aude	1 565	+ 6,0	- 0,7	23,6	55,8
Aveyron	1 090	- 6,8	+ 0,6	33,0	39,5
Gard	3 571	- 7,8	+ 2,8	36,6	61,6
Haute-Garonne	301	+ 4,3	- 3,8	21,8	45,8
Gers	424	- 3,8	0,4	29,9	51,8
Hérault	9 051	+ 1,0	+ 1,5	31,8	66,3
Lot	976	- 6,6	+ 2,5	23,7	49,6
Lozère	569	+ 0,0	+ 0,1	22,0	31,3
Hautes-Pyrénées	842	+ 1,3	- 1,2	21,1	37,0
Pyrénées-Orientales	6 823	+ 2,4	+ 2,4	22,1	68,0
Tarn	278	- 2,9	- 0,9	21,2	54,1
Tarn-et-Garonne	193	+ 0,2	- 1,9	25,4	39,1
Occitanie	26 143	- 0,5	+ 1,5	28,0	60,9
France métropolitaine	125 007	+ 0,8	+ 2,1	31,8	53,2

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016, le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées). (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 374	14 845	- 16,1	- 6,5
3 étoiles	6 921	38 992	- 5,7	+ 0,5
4-5 étoiles	16 071	65 866	+ 5,1	+ 3,6
Non classés	777	5 304	- 4,0	- 7,0
Total	26 143	125 007	- 0,5	+ 0,8

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente (%)
	2018 (milliers)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾ (%)	
Ariège	234	- 6,0	- 0,7	13,5
Aude	1 161	+ 7,2	+ 0,2	30,3
Aveyron	692	- 4,5	- 2,7	10,5
Gard	1 448	- 2,7	+ 0,5	24,2
Haute-Garonne	3 036	- 2,4	+ 1,8	27,1
Gers	234	- 4,2	- 0,5	13,4
Hérault	3 290	+ 1,9	+ 0,4	20,1
Lot	519	+ 0,6	- 2,7	21,6
Lozère	386	+ 2,1	- 2,6	12,7
Hautes-Pyrénées	2 907	+ 5,5	- 2,7	51,8
Pyrénées-Orientales	1 666	- 1,1	+ 1,9	18,8
Tarn	496	- 2,9	+ 0,8	17,4
Tarn-et-Garonne	316	- 1,0	- 0,5	15,3
Occitanie	16 385	+ 0,6	- 0,1	27,1
France entière	219 468	+ 2,4	+ 0,8	37,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Occitanie	France entière	Occitanie	France entière
1-2 étoiles	5 039	51 073	- 4,6	- 9,8
3 étoiles	6 682	82 093	+ 3,7	+ 2,3
4-5 étoiles	3 017	57 464	+ 7,2	+ 6,3
Non classés	1 647	28 839	- 5,7	+ 23,7
Total	16 385	219 468	+ 0,6	+ 2,4

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Une croissance en demi-teinte en 2018

En 2018, l'activité évolue de façon contrastée dans les différents modes de transport. La fréquentation des aéroports continue de croître, tandis que le trafic ferroviaire de passagers repart à la baisse de façon bien plus marquée qu'en 2016. Le fret aérien recule après plusieurs années de hausse. Les ventes de véhicules neufs augmentent cette année encore. Bien que la circulation des poids lourds ait été perturbée en fin d'année, le transport routier de marchandises enregistre de meilleurs résultats qu'en 2017 dans la région.

Pierre Defarge Lacroix, Dreal

Trafic aérien de passagers : la hausse se poursuit en 2018

En 2018, le trafic aérien atteint 13,4 millions de passagers pour l'ensemble des aéroports d'Occitanie, soit une croissance de 3,7 % par rapport à l'année précédente (*figure 1*). La progression est moins forte qu'en 2017 mais elle reste néanmoins proche de l'évolution moyenne annuelle sur la période 2012-2017 (+ 4,0 %) (*figure 2*). Cette année encore, les compagnies aériennes à bas coût contribuent largement à cette hausse, notamment sur les lignes internationales dont le dynamisme est supérieur à celui des lignes nationales. En 2018, quatre passagers sur dix voyagent sur une ligne à bas coût.

En constante évolution (nouvelles infrastructures, nouveaux services), l'aéroport de Toulouse-Blagnac accueille 9,6 millions de passagers en 2018, soit 72 % du trafic aérien régional (*figure 3*). Avec une fréquentation en hausse de 3,9 %, fortement liée aux compagnies à bas coût qui acheminent 4 millions de passagers en 2018, il maintient sa position de troisième aéroport régional derrière ceux de Nice et de Lyon.

La croissance du trafic est portée par les lignes internationales, sur des destinations principalement européennes, notamment à l'intérieur de l'espace Schengen (+ 8,1 % avec 2,9 millions de passagers). La fréquentation des lignes européennes hors Schengen augmente elle aussi (+ 3,1 % avec 1,1 million de voyageurs). Londres est en tête des destinations internationales, suivie de Madrid et Bruxelles. Le nombre de voyageurs vers l'Afrique du Nord continue d'augmenter, notamment vers le Maroc (+ 10,5 %) et surtout la Tunisie (+ 18,1 %). En revanche, le trafic vers l'Algérie recule de nouveau (- 7,9 %). En 2018, pour la première fois, le nombre de passagers des vols internationaux dépasse celui des vols intérieurs.

Le trafic national sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac augmente de 0,7 % par rapport à 2017. Avec 3,2 millions de passagers, les vols à destination des aéroports parisiens concentrent un tiers de

l'activité de l'aéroport, mais sont en baisse de 1,8 % cette année. En revanche, la fréquentation des lignes régionales progresse, Lyon restant la deuxième destination, loin derrière Paris.

En 2018, la fréquentation de l'aéroport de Montpellier-Méditerranée progresse de 1,6 %. Avec 1,9 million de voyageurs, l'aéroport réalise 14 % du trafic régional total.

Le trafic national progresse de 4,3 %. La ligne Montpellier-Paris capte la moitié de la fréquentation malgré un léger repli sur l'année. Les destinations de province se portent bien avec une hausse de la fréquentation comparable à celle de 2017. Nantes est la seconde destination nationale après Paris.

À l'inverse, le trafic international recule en raison d'une baisse marquée des lignes européennes. Londres reste la première destination en Europe, suivie de Charleroi et Amsterdam. Les vols vers l'Afrique du Nord acheminent un tiers des passagers internationaux en 2018. La fréquentation continue d'augmenter sur ces vols, mais à un rythme ralenti.

L'activité est en baisse pour les aéroports de Castres-Mazamet (- 1 200 passagers), Béziers-Cap d'Agde (- 3 600) et Carcassonne-Salvaza (- 23 600). Ces deux derniers aéroports ainsi que celui de Nîmes-Garons (+ 20 300 passagers) proposent essentiellement des vols internationaux à bas coût. La fréquentation augmente pour les aéroports de Perpignan-Rivesaltes (+ 54 000 passagers), Tarbes-Lourdes-Pyrénées (+ 27 500) et Rodez-Aveyron (+ 2 200).

Le fret aérien en baisse

Après plusieurs années de croissance (+ 5,1 % par an en moyenne de 2012 à 2017), le fret aérien régional (71 500 tonnes hors fret postal) baisse de 5,4 % en 2018.

La plateforme aéroportuaire de Toulouse-Blagnac traite 94 % des marchandises transportées, le reste concernant l'aéroport de Montpellier.

Sur Toulouse-Blagnac, le fret constructeur

lié à l'activité d'Airbus recule de 6,6 %, le reste du fret (hors fret postal) diminue de 2,8 %.

Recul du transport ferroviaire de voyageurs

Avec 27 millions de voyages, le transport régional de passagers par le rail diminue en 2018 (- 12,4 %), alors qu'il avait augmenté en 2017 (*figure 4*). Le transport ferroviaire est perturbé au deuxième trimestre 2018 par des grèves à la SNCF d'un format inédit, « en pointillés », avec un total de 36 jours d'arrêt de travail. À compter du mois de mars, le nombre de voyages mensuels reste en repli par rapport à 2017 jusqu'à la fin de l'année.

Les échanges intrarégionaux baissent de 17,0 % sur un an mais restent majoritaires, avec six voyages sur dix.

Le repli est moindre pour le trafic interrégional (- 5,2 % sur l'année). En effet, les échanges avec les régions autres que l'Île-de-France subissent des baisses conséquentes, allant de - 9 % à - 17 %. Mais le trafic entre les régions Occitanie et Île-de-France gagne 367 000 voyageurs par rapport à 2017, conséquence de la ligne grande vitesse Bordeaux-Paris. Les flux entre ces deux régions représentent la moitié des déplacements interrégionaux en 2018.

Nouvelle année de croissance pour le marché des véhicules neufs

Les ventes de véhicules neufs progressent pour la cinquième année consécutive : 7 800 véhicules supplémentaires sont immatriculés dans la région par rapport à l'année 2017, soit une hausse de 3,9 %, légèrement en retrait par rapport à la moyenne des quatre années précédentes (+ 4,9 %).

À l'échelon national, des tendances proches sont observées, en 2018 comme sur la période 2013-2017.

Les immatriculations sont en hausse dans tous les départements de la région à l'exception du Gard (*figure 5*).

Les ventes de véhicules particuliers neufs augmentent de 3,4 % dans la région en 2018 (+ 5 500 véhicules) contre 4,8 % par an en moyenne de 2013 à 2017 (*figure 6*). La commercialisation des versions essence (hors hybrides) de ces véhicules progresse de 19,3 %, tandis que celle des diesels recule de 16,6 %. Depuis 2013, la part du diesel baisse de manière quasi constante. Elle représente 37 % des immatriculations en 2018, contre 56 % pour l'essence. Les immatriculations de véhicules électriques augmentent de 23,9 % par rapport à 2017, avec 2 800 voitures commercialisées durant l'année. Des évolutions similaires sont observées à l'échelle nationale.

Le marché des véhicules utilitaires légers et des véhicules industriels à moteur est particulièrement dynamique cette année encore, en Occitanie comme au niveau national. Ces bons résultats permettent de retrouver le niveau d'avant la crise de 2008.

Dans la région, les immatriculations de véhicules utilitaires légers augmentent de 5 % par rapport à 2017 (1 800 véhicules supplémentaires), après 5,7 % par an en moyenne sur la période 2013-2017.

Sur le marché des véhicules industriels, les immatriculations progressent de 10,4 % dans la région en 2018, soit une hausse nettement supérieure à l'évolution moyenne des quatre années précédentes (+ 5,4 % par an). Les immatriculations de tracteurs routiers (46 % du marché des véhicules industriels) sont en repli de 0,9 % dans la région, tandis qu'elles augmentent de 8,2 % sur l'ensemble du pays.

Celles des camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (40 % du marché) progressent en revanche fortement dans la région (+ 16 % contre + 5,7 % au niveau national). Les ventes des véhicules automoteurs spécialisés dont le poids total autorisé en charge dépasse 3,5 tonnes, qui constituent le reste du marché (14 %), augmentent de 44 %.

Un trafic autoroutier de véhicules lourds perturbé en fin d'année

En raison des mouvements sociaux de fin d'année, le réseau autoroutier, impacté en de nombreux points, enregistre de fortes baisses de trafic en novembre et décembre 2018 sur la plupart des sections, alors que la tendance des dix premiers mois est à la hausse.

Sur le réseau concédé, les intensités kilométriques¹ varient de 630 à 11 380 véhicules lourds par jour et par kilomètre en fonction de l'axe, avec des évolutions en hausse ou en baisse selon les tronçons (*figure 7*). Les plus forts trafics de poids lourds se concentrent sur l'A9 avec des hausses de 0,9 % à l'est de Montpellier et de 0,5 % sur la section Narbonne-frontière espagnole.

¹ : L'intensité kilométrique (nombre de véhicules par jour et par kilomètre) permet de suivre les évolutions de la circulation par autoroute ou par portion d'autoroute.

Les autoroutes A61, A20 et A62 enregistrent des croissances légèrement plus élevées mais pour des flux de véhicules lourds bien inférieurs à ceux de l'A9. Sur l'A54 et l'A64, la circulation des poids lourds diminue de 0,5 %. Aux abords de Toulouse, l'A68 affiche une baisse du trafic poids lourds de 1,6 %.

Sur l'autoroute A75 (non concédée), la circulation des véhicules lourds recule de 1,3 % dans sa section la plus au nord, alors qu'elle progresse faiblement dans sa section centrale. Au sud, après la bifurcation avec l'A750, le trafic poids lourds augmente de 4 %.

Transport routier de marchandises : une activité plus dynamique en Occitanie qu'en France métropolitaine

Au niveau national, le transport routier de marchandises est impacté en 2018 par un moindre dynamisme des marchés clients (commerce de détail, grande distribution, industrie et construction), allié à des difficultés de recrutement et à l'augmentation des coûts d'exploitation (personnels, carburants, matériels, péages, etc.).

En Occitanie, le transport routier de marchandises continue à augmenter en 2018 de manière plus dynamique que sur l'ensemble de la France métropolitaine. Il retrouve ainsi les niveaux d'échanges de 2014 ou les dépasse pour ceux effectués à l'intérieur de la région (*figure 8*).

Les flux de marchandises entrants comme sortants progressent (*figure 9*), mais l'augmentation des flux internes à la région est la plus significative (+ 10,4 %). ■

Pour en savoir plus

- « Un quatrième trimestre 2018 qui se clôture sur des résultats encourageants pour la région », *Note de conjoncture des transports en Occitanie*, Observatoire régional des transports Occitanie, avril 2019

1 Passagers des aéroports

	Occitanie			France métropolitaine	
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾ (%)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾ (%)
Lignes nationales	6 546 735	+ 1,9	+ 2,5	+ 2,8	+ 1,5
Lignes internationales	6 800 199	+ 5,3	+ 5,9	+ 5,6	+ 4,1
Transit	61 246	+ 15,2	- 6,1	+ 2,3	- 5,5
Total	13 408 180	+ 3,7	+ 4,0	+ 4,8	+ 3,3
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	5 935 897	+ 6,4	+ 10,7	+ 10,4	+ 11,0
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	44,3	///	///	///	///

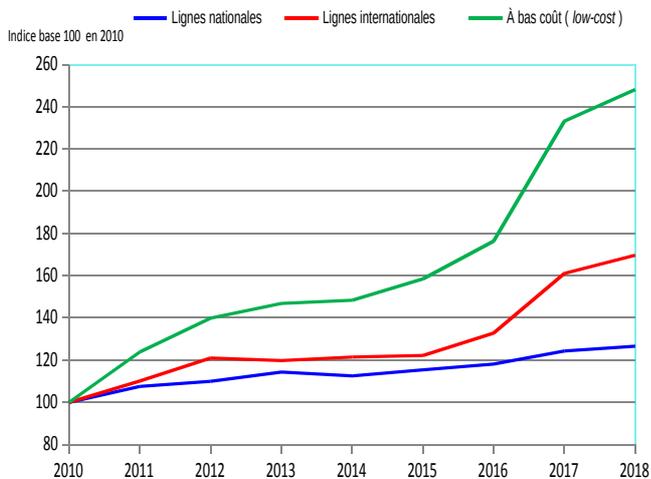
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Occitanie



Source : Union des aéroports français

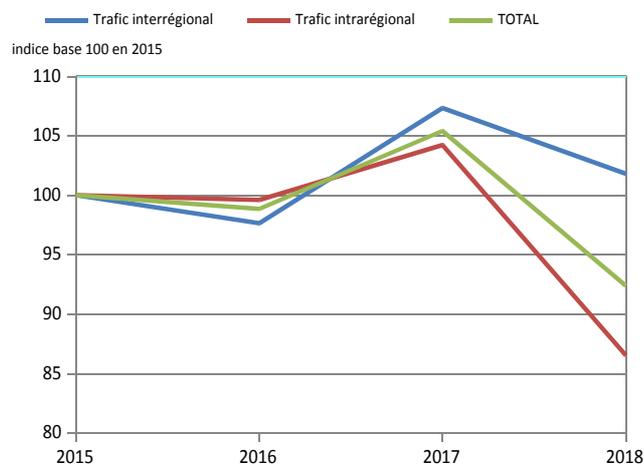
3 Passagers des aéroports de Toulouse-Blagnac et Montpellier-Méditerranée

	Toulouse-Blagnac		Montpellier-Méditerranée	
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Lignes nationales	4 734 961	+ 0,7	1 237 030	+ 4,3
<i>dont Paris</i>	3 188 279	- 1,8	931 474	- 1,1
<i>Province</i>	1 546 682	+ 6,6	305 556	+ 25,1
Lignes internationales	4 836 582	+ 7,1	641 005	- 3,1
<i>dont Europe</i>	4 231 114	+ 6,8	418 022	- 7,6
<i>Afrique du Nord</i>	468 448	+ 4,8	222 983	+ 6,5
Transit	58 765	+ 16,4	1 928	- 8,9
Total	9 630 308	+ 3,9	1 879 963	+ 1,6
<i>dont lignes à bas coût</i>	4 068 718	+ 7,1	708 462	+ 5,2

Note : données brutes

Sources : aéroports de Toulouse-Blagnac et de Montpellier-Méditerranée

4 Évolution du transport ferroviaire de passagers



Source : SNCF Mobilités

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Voitures particulières		Véhicules utilitaires légers ¹		Véhicules industriels à moteur ²		Ensemble des immatriculations ³	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Ariège	3 992	+ 3,8	851	+ 2,2	86	+ 4,9	4 939	+ 3,5
Aude	10 869	+ 10,1	2 149	+ 12,3	243	+ 32,8	13 279	+ 10,5
Aveyron	6 870	+ 5,6	1 785	+ 4,0	254	- 6,6	8 946	+ 5,0
Gard	20 410	- 1,9	4 486	- 2,3	457	+ 34,0	25 390	- 1,5
Haute-Garonne	41 874	+ 4,0	9 950	+ 2,3	1 486	+ 0,5	53 419	+ 3,6
Gers	4 969	+ 2,9	1 370	+ 13,7	148	+ 29,8	6 511	+ 5,7
Hérault	32 130	+ 2,5	7 266	+ 5,0	737	+ 11,3	40 163	+ 3,1
Lot	4 449	+ 1,5	1 046	+ 15,6	59	- 3,3	5 563	+ 3,8
Lozère	1 726	+ 5,6	462	- 2,3	74	+ 10,4	2 270	+ 3,8
Hautes-Pyrénées	6 660	+ 2,7	1 250	+ 1,1	118	- 4,8	8 040	+ 2,3
Pyrénées-Orientales	15 931	+ 5,6	2 619	+ 8,8	316	+ 27,9	18 900	+ 6,3
Tarn	11 070	+ 2,7	2 468	+ 16,6	319	+ 28,6	13 895	+ 5,5
Tarn-et-Garonne	5 801	+ 7,2	1 450	+ 9,1	181	+ 2,3	7 499	+ 8,3
Occitanie	166 751	+ 3,4	37 152	+ 5,0	4 478	+ 10,4	208 814	+ 3,9
France entière	2 203 740	+ 2,9	469 775	+ 4,6	56 837	+ 8,6	2 736 815	+ 3,3

Note : données brutes

(1) camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC

(2) camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers

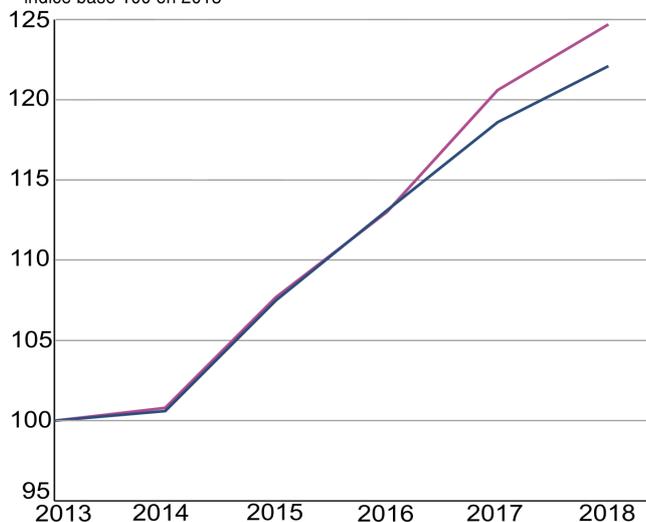
(3) y compris immatriculations de transports en commun

Sources : SDES, SIDIV

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

— Occitanie — France entière

indice base 100 en 2013

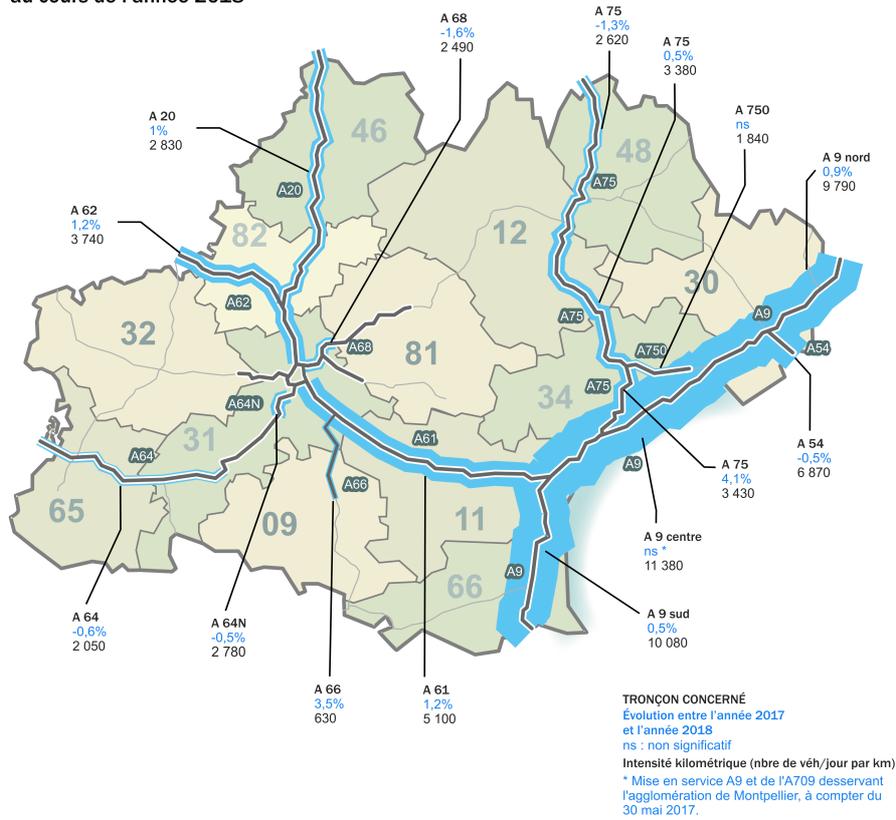


Note : données brutes

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV

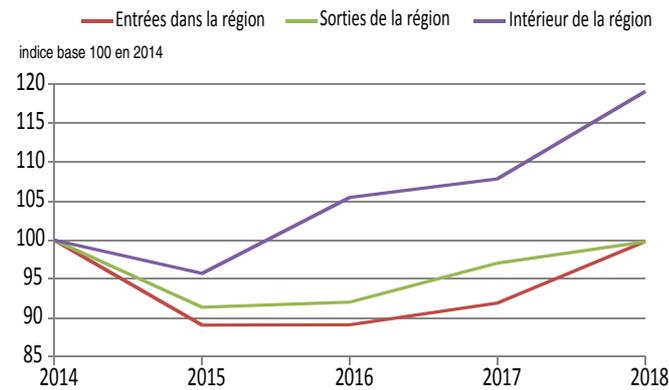
7 Trafic autoroutier de véhicules lourds

Intensités kilométriques de véhicules lourds au cours de l'année 2018



Sources : Autoroutes du Sud de la France ; DIR Massif central

8 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Occitanie



Champ : hors transport international
Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises

9 Transport de marchandises par la route en Occitanie

	2018 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 ¹ (%)
Entrées dans la région	5 911	+ 8,6	- 0,0
Sorties de la région	5 745	+ 2,8	- 0,1
Intérieur de la région	6 387	+ 10,4	+ 4,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : hors transport international

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises

Aéronautique et spatial

Une filière toujours très dynamique malgré une concurrence aigüe

L'augmentation continue du transport aérien mondial soutient l'activité des deux principaux avionneurs mondiaux Airbus et Boeing. Le dynamisme profite à la chaîne d'approvisionnement aéronautique en Occitanie, qui s'adapte aux sollicitations croissantes des donneurs d'ordres. La région bénéficie également de la présence de motoristes, dont les cadences de production sont essentielles pour la filière. Le développement de l'activité spatiale stimule aussi fortement la filière régionale, avec notamment la production de constellations de petits satellites. En 2018, l'ensemble de la filière aéronautique et spatiale poursuit ainsi sa dynamique de croissance en matière d'emploi, d'investissement et de recherche-développement, ce qui est crucial pour faire face à la concurrence internationale et aux multiples enjeux de l'évolution technique et organisationnelle. Cette filière d'importance majeure pour l'économie régionale emploie 107 350 salariés fin 2017 et continue de se développer en 2018.

Patrick Voisin, Insee

En 2018, le trafic aérien mondial enregistre un nouveau record, avec 4,3 milliards de passagers. Selon l'association internationale du transport aérien (IATA), il augmente ainsi de 6,5 % par rapport à 2017, un rythme toujours conséquent mais un peu inférieur à l'an passé.

Le trafic de passagers des vols internationaux progresse de 6,3 % (mesuré en kilomètres-passagers payants). La hausse concerne toutes les zones géographiques : elle atteint 6,6 % pour les transporteurs d'Europe et 7,3 % pour ceux d'Asie et du Pacifique.

Le trafic de passagers des vols intérieurs augmente également fortement (+ 7,0 %).

Cette demande soutenue et en hausse continue alimente le carnet de commandes des deux avionneurs mondiaux Airbus et Boeing et des autres constructeurs présents dans la région.

Objectif atteint pour Airbus malgré la vive concurrence de Boeing

Grâce à des augmentations de cadences, Airbus atteint un nouveau record avec 780 livraisons sur l'année 2018, soit 62 appareils de plus qu'en 2017. Si on intègre aux résultats les 20 appareils A220 (avions Bombardier rebaptisés A220), les livraisons s'élèvent à 800 appareils, conformément aux objectifs affichés par l'avionneur pour l'année 2018 (*figure 1*).

Ce succès concerne essentiellement les monocouloirs de la famille A320 et A321, malgré des difficultés d'approvisionnement auprès des motoristes. L'assemblage final de ces avions est réparti sur plusieurs sites au niveau mondial (Allemagne, États-Unis, Chine et France), dont un situé en Occitanie, à Saint-Martin-du-Touch dans la banlieue toulousaine.

La montée en cadence de l'avion long-courrier A350, également assemblé à Saint-Martin-du-Touch, se poursuit avec

15 appareils supplémentaires livrés en 2018 par rapport à 2017, soit un total de 93 appareils (*figure 2*).

Au total, Airbus engrange 747 commandes nettes d'avions civils de plus de 100 places en 2018 après 1 109 en 2017 (*figure 3*). La baisse est en partie liée aux commandes exceptionnelles de décembre 2017 et n'impacte pas le carnet de commandes de l'avionneur, qui atteint un niveau record de 7 577 appareils fin 2018. Les commandes du très gros porteur A380 enregistrées en début d'année sont ensuite annulées et la production de cet avion est remise en question en fin d'année. Afin de diversifier son offre, Airbus propose depuis 2018 l'A220, un modèle produit initialement par Bombardier, à la suite de l'alliance finalisée en juin entre les deux avionneurs. Les commandes de cet appareil sont déjà importantes en 2018 (135) et incorporées au carnet d'Airbus.

Avec 806 appareils livrés sur l'année, Boeing affiche également de très bons résultats et conserve sa place de premier constructeur mondial. Les commandes nettes sont en repli (893 appareils) mais supérieures à celles d'Airbus. Dans la dynamique de concurrence avec Airbus, Boeing s'allie avec Embraer afin de compléter son portefeuille d'avions. Par ailleurs, Boeing implante une usine de production au Royaume-Uni afin de se rapprocher d'un marché européen en expansion.

Les marchés des avions régionaux et d'affaires sont moins favorables en 2018 pour les avionneurs situés en Occitanie.

La société ATR (avions de transport régional) livre 76 appareils, après 78 en 2017. Cette coentreprise entre Airbus et Leonardo-Finmeccanica, dont la chaîne

d'assemblage et le siège social sont implantés à Toulouse, est spécialiste des avions régionaux turbopropulseurs. Elle engrange 52 commandes fermes en 2018, soit moitié moins qu'en 2017, année où le groupe avait atteint un niveau exceptionnel de 113 commandes. Malgré cette baisse significative, le carnet de commandes de l'entreprise représente encore trois années de production. ATR mise, de plus, sur le développement de la demande venant de Chine, où des tests en haute altitude ont été réussis par l'un de ses appareils.

Daher, qui produit des avions d'affaire à turbopropulseur sur sa chaîne d'assemblage située à Tarbes, livre 50 appareils en 2018 (54 en 2017).

Des cadences toujours élevées dans la chaîne d'approvisionnement aéronautique qui s'adapte et tient le cap

L'activité est également soutenue pour les motoristes. La demande de moteurs LEAP (Leading edge aviation propulsion - Propulsion aéronautique d'avant-garde) produits par Safran s'intensifie, et la production s'accélère pour satisfaire les besoins croissants des avionneurs. En 2018, 3 211 moteurs LEAP sont commandés et 1 118 livrés. Ces moteurs équipent certains Airbus A320neo et le Boeing B737Max. D'autres A320neo sont équipés de moteurs Pratt & Whitney, entreprise également implantée dans la région.

La présence sur le territoire régional de grands avionneurs et des motoristes a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement située en Occitanie.

De plus, les entreprises régionales de la filière répondent également aux besoins de clients localisés dans les autres régions françaises et à l'international, comme Boeing

qui développe son approvisionnement auprès d'industriels régionaux.

Sur l'ensemble de l'année, la chaîne d'approvisionnement reste sous tension pour faire face aux augmentations des cadences de production. Le taux d'utilisation des capacités de production reste élevé (88 %) (figure 4). Confrontés à ces tensions persistantes, les responsables de la chaîne d'approvisionnement dans tous les secteurs d'activité prévoient de nouveau d'augmenter leurs dépenses d'investissement et de recherche-développement, seul moyen pour faire face à la forte concurrence et aux évolutions techniques continues, liées en particulier à la numérisation de la filière et à l'augmentation des cadences.

Ainsi, en mai, une toute nouvelle usine de production est inaugurée par le groupe Latécoère à Montredon près de Toulouse. Cette usine ultra-moderne qui conjugue automatisation et robotisation permet d'optimiser l'ensemble de la chaîne. Cette création participe au développement de l'activité de production d'aérostructures (fuselage, ailes, nacelles de réacteurs), déjà implantée sur plusieurs sites régionaux. La société Latécoère est positionnée sur la plupart des grands programmes aéronautiques, elle fournit en Occitanie les constructeurs Airbus et Boeing, mais aussi Embraer et Bombardier.

L'adaptation au numérique est un enjeu essentiel pour les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services des constructeurs, qui doivent échanger efficacement de grandes quantités de données techniques avec leurs donneurs d'ordres. Cette adaptation est difficile pour certaines entreprises, en particulier celles de petite taille. Les petites et moyennes entreprises de la filière (300 PME au niveau national) se mobilisent avec les donneurs d'ordres autour du deuxième volet 2017-2019 du plan de performances industrielles. Ce programme, décliné dans les 13 régions métropolitaines, a pour but d'accompagner les PME afin qu'elles améliorent leurs performances en matière de livraisons et de qualité et renforcent leurs liens avec les donneurs d'ordres. L'adaptation à l'arrivée des nouvelles technologies s'avère indispensable pour faire face aux nombreux enjeux d'une compétition internationale de plus en plus vive.

Une année 2018 favorable pour la production de satellites dans la région

Dans le domaine spatial, Toulouse concentre des compétences scientifiques, techniques et industrielles et contribue de manière essentielle aux grands programmes européens, en s'appuyant en particulier sur les travaux et les recherches du CNES¹ et de l'ONERA², partenaires des acteurs industriels.

La métropole toulousaine renforce sa position en 2018, grâce aux deux producteurs de satellites situés dans la région : Airbus Defence and Space (ADS) et Thales Alenia Space (TAS) qui profitent des grands projets européens *Galileo* et *OneWeb*. Le marché est dynamisé par les importantes innovations introduites dans ce secteur et par la baisse des coûts qui s'ensuit. Certaines commandes génèrent une activité répartie sur plusieurs années.

Les premiers satellites *OneWeb*, dont la mission est de donner un accès internet haut débit à tous les habitants de la planète, sont assemblés sur le site toulousain d'ADS. Les dix premiers modèles de cette constellation, assemblés en 2018, seront envoyés dans l'espace début 2019. ADS se positionne également sur le marché des satellites de télécommunications géostationnaires, en signant un contrat avec Eutelsat qui concerne deux nouveaux satellites livrables d'ici 2022.

TAS décroche un nouveau contrat concernant la constellation de satellites *Galileo*, le système européen de positionnement par satellite. TAS bénéficie également du programme européen d'observation de la Terre *Copernicus*, essentiel pour l'étude du climat, qui comprend une constellation de 12 satellites. Construit en partie sur le site de Toulouse, *Sentinel-3*, le septième d'entre eux, est lancé début mai. La commande d'un satellite de télécommunications par Orange, afin de lutter contre la fracture numérique, dynamise également l'activité de Thales et de ses partenaires régionaux.

Positionnée sur le marché cyclique et très concurrentiel des lanceurs, la société ArianeGroup rencontre des difficultés compte tenu du peu de commandes enregistrées pour le lanceur Ariane 6. À l'inverse, Ariane 5 réussit six lancements dans l'année et place en orbite 13 satellites en 2018.

Une filière aéronautique et spatiale essentielle pour l'emploi régional

La filière aéronautique et spatiale, composée de la chaîne d'approvisionnement et des donneurs d'ordres, est une composante essentielle de l'économie régionale.

Avec 107 350 salariés fin 2017, la filière concentre 9 % des emplois des secteurs marchands non agricoles de la région (figure 5). Une entreprise sur deux prévoit d'augmenter ses effectifs en 2018, selon les anticipations de recrutement des entreprises de la chaîne d'approvisionnement (*pour en savoir plus*). Ces perspectives sont particulièrement élevées dans les grandes entreprises du secteur tertiaire.

Cependant, des difficultés de recrutement freinent parfois ces évolutions, en particulier sur des zones géographiques moins attractives que Toulouse. En effet, bien que très concentrée dans la métropole, la filière est également présente dans tous les départements de la région (figure 6). ■

Méthodologie

Une enquête régionale spécifique réalisée chaque année par l'Insee fournit des repères chiffrés sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest, qui regroupe les deux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Au-delà des informations statistiques relatives à l'année 2017, l'enquête réalisée d'avril à juin 2018 permet de recueillir l'opinion des chefs d'entreprise et de fournir des tendances sur la fin de l'année en cours, avant que les informations statistiques structurelles classiques ne soient disponibles, par exemple en matière d'investissement et d'emploi.

1 Centre national d'études spatiales

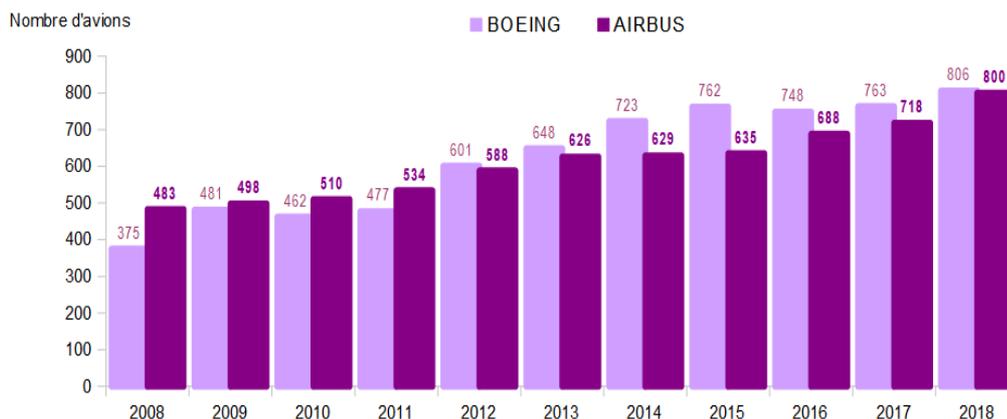
2 Office national de recherche et d'études aérospatiales

Pour en savoir plus

- « [Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - 3 900 emplois de plus en 2017 dans l'ensemble de la filière](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 87, avril 2019
- « [Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - Une croissance sous contrainte en 2017 dans la chaîne d'approvisionnement](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 71, avril 2019
- « [Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - Perspectives 2018 : maintien du cap dans la chaîne d'approvisionnement](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 72, avril 2019
- [Présentation de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest](#) sur insee.fr

1 Livraisons : Airbus et Boeing au coude à coude

Livraisons annuelles d'avions civils de plus de 100 places



Source : constructeurs

2 Des livraisons toujours en hausse

Livraisons annuelles d'avions Airbus

En nombre d'avions

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monocouloirs	386	402	401	421	455	493	490	491	545	558	626
A330	72	76	87	87	101	108	108	103	66	67	49
A340	13	10	4	0	2	0	0	0	0	0	0
A350	0	0	0	0	0	0	1	14	49	78	93
Famille A330/A340/A350	85	86	91	87	103	108	109	117	115	145	142
A380	12	10	18	26	30	25	30	27	28	15	12
Total livraisons	483	498	510	534	588	626	629	635	688	718	780

Note : les livraisons atteignent 800 appareils en 2018 si on inclut les 20 appareils A220, avions Bombardier rebaptisés A220

Source : constructeur

3 Un carnet de commandes représentant plus de dix années de production

Commandes annuelles d'avions Airbus et carnet de commandes

En nombre d'avions

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monocouloirs	559	228	452	1 470	783	1 253	1 545	1 015	790	1 160	712
<i>dont nouveaux modèles A220</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	135
A330	140	50	88	99	80	77	174	156	106	25	37
A340	6	1	2	0	2	0	0	0	0	0	0
A350	186	27	70	10	40	239	57	16	51	44	62
Famille A330/A340/A350	332	78	160	109	122	316	231	172	157	69	99
A380	9	4	32	29	9	50	20	3	2	0	20
Total commandes brutes	900	310	644	1 608	914	1 619	1 796	1 190	949	1 229	831
Annulations	123	32	70	189	81	116	340	110	218	120	84
Total commandes nettes	777	278	574	1 419	833	1 503	1 456	1 080	731	1 109	747
Carnet de commandes	3 715	3 488	3 552	4 437	4 682	5 559	6 386	6 787	6 874	7 265	7 577*

(*) le carnet de commandes inclut celui de l'A220 (480 avions Bombardier rebaptisés A220)

Source : constructeur

4 Les capacités de production toujours fortement sollicitées dans la chaîne d'approvisionnement

Taux d'utilisation des capacités de production selon le secteur d'activité et la taille des entreprises en 2018

Secteur d'activité	Taille	Nombre d'entreprises	Taux d'utilisation des capacités de production (%)
Industrie		397	87
	0-9 salariés	111	77
	10-249 salariés	259	87
	250 salariés ou plus	27	87
Tertiaire		241	91
	0-9 salariés	49	88
	10-249 salariés	155	87
	250 salariés ou plus	37	92

Champ : chaîne d'approvisionnement de la construction aéronautique et spatiale en Occitanie
Sont exclus les constructeurs, maîtres d'œuvre et motoristes (Airbus, Airbus Defence and Space, ATR, Centre national d'études spatiales (Cnes), Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, Dassault, Safran, Thales Alenia Space).

Source : Insee, enquête 2018 sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest

5 Plus de 100 000 emplois dans la filière en Occitanie

Effectif salarié total de la filière aérospatiale en Occitanie au 31 décembre 2017

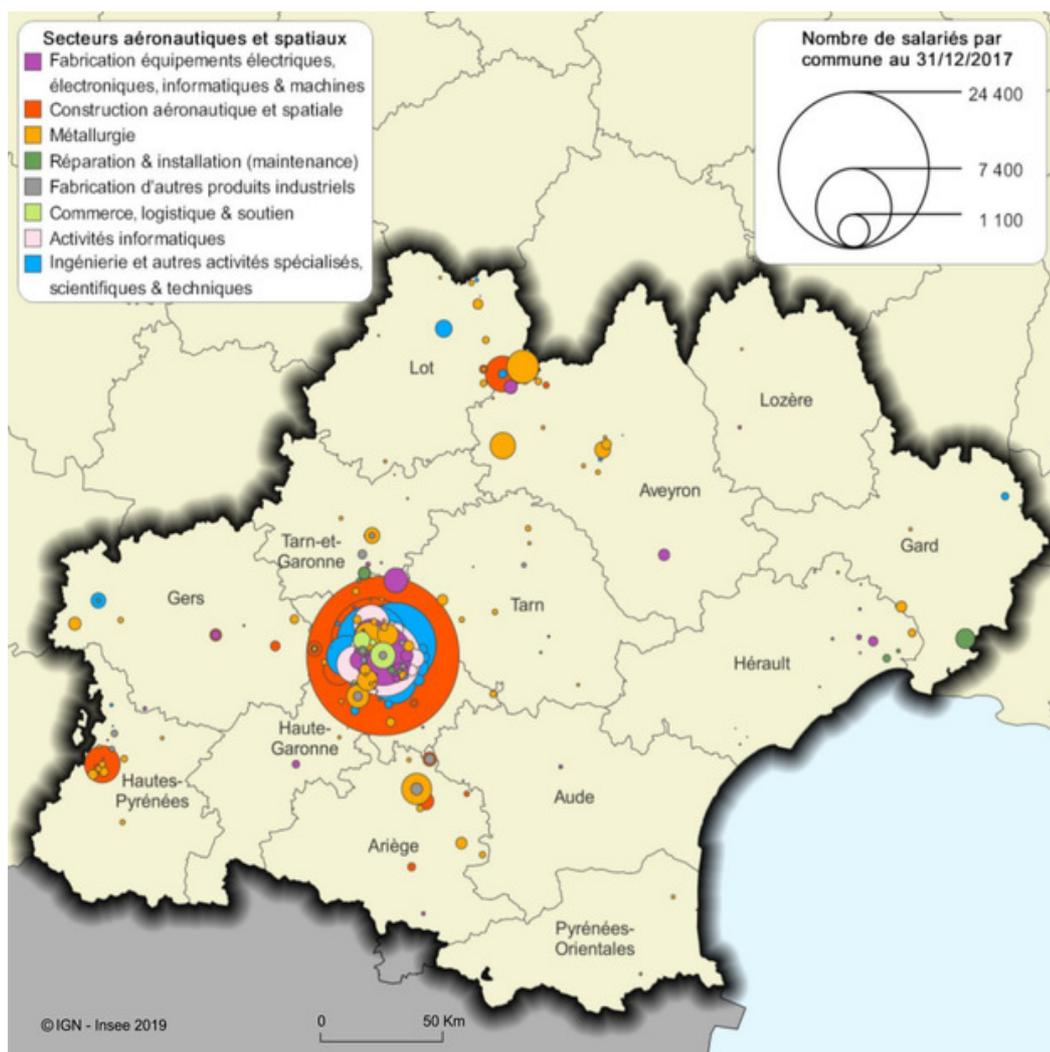
Constructeurs, maîtres d'œuvre et motoristes	32 451
Chaîne d'approvisionnement *	74 900
<i>dont chaîne d'approvisionnement industrielle</i>	33 603
<i>dont chaîne d'approvisionnement tertiaire</i>	41 297
Ensemble de la filière aéronautique et spatiale	107 351
Ensemble des secteurs marchands non agricoles	1 248 554
<i>dont industrie</i>	220 083

* Dans les entreprises de la chaîne d'approvisionnement, on estime à 56 900 l'emploi salarié dédié à l'activité aérospatiale
Champ : filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest

Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2018 et estimations trimestrielles d'emploi

6 Une filière qui irrigue au-delà du pôle toulousain

Localisation des effectifs de la filière aérospatiale en Occitanie en 2017



Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2018 et estimations trimestrielles d'emploi

Financement de l'économie

Le financement de l'économie régionale reste très dynamique en 2018

En 2018, les acteurs de l'économie régionale rencontrent des conditions favorables pour financer leurs investissements. L'encours des crédits alloués aux entreprises progresse en Occitanie à un rythme plus soutenu qu'au niveau national. Toutes les catégories d'entreprises bénéficient de flux de financement en nette augmentation mais la dynamique est particulièrement marquée pour les grandes entreprises. Pour la deuxième année consécutive, les saisines du médiateur du crédit aux entreprises diminuent nettement.

Après avoir fortement augmenté en 2017, la production de crédits à l'habitat se replie dans la région comme au niveau national. En revanche, le crédit à la consommation des ménages progresse.

Christiane Hubert, Michel Dalie, Pascal Robert, Banque de France

Une dynamique toujours plus soutenue des crédits aux entreprises

La distribution de crédits aux entreprises reste très dynamique dans la région, davantage qu'au niveau national où la croissance des crédits aux entreprises est déjà soutenue (*figure 1*). Cette dynamique est portée par la bonne tenue de l'activité et par des conditions de financement particulièrement intéressantes (le taux moyen national des crédits à l'équipement est de 1,40 % au 4^e trimestre 2018). Le taux de croissance des encours accélère nettement en 2018 par rapport à 2017 en Occitanie (+ 9,2 % après + 6,0 %) alors que la progression évolue peu au niveau national (+ 5,9 % après + 6,0 %).

Le dynamisme est plus ou moins fort selon les tailles d'entreprise. Les encours accordés aux grandes entreprises de la région progressent nettement plus rapidement qu'au niveau national (*figure 2*). Ces dernières ont en effet un accès facilité à des sources de financement autres que bancaires (financements désintermédiés - par le marché, qui sont de plus en plus répandus¹). Les holdings, qui représentent des entités économiques plus structurées, voient aussi leurs encours progresser plus rapidement qu'au niveau national.

Les encours accordés aux petites et moyennes entreprises (PME) augmentent nettement plus en Occitanie qu'au niveau national alors que pour les microentreprises, la croissance dans la région est comparable à celle de la France.

Cependant, les disparités territoriales restent fortes dans la distribution du crédit aux entreprises (*figure 3*). Ainsi, les encours de crédits varient de + 17,9 % dans le Gard à

+ 1,1 % seulement dans les Hautes-Pyrénées.

La distribution de crédits croît dans tous les secteurs d'activité de la région et à un rythme toujours supérieur au niveau national (*figure 4*). Deux secteurs sont particulièrement dynamiques dans la région : les activités de soutien aux entreprises et l'industrie. Les premières se développent à travers l'ingénierie et l'intérim, mais également les services informatiques qui bénéficient de la dynamique des clients de l'aéronautique et du spatial. Dans l'industrie, l'augmentation des encours est trois fois plus élevée qu'au niveau national.

La construction enregistre également une progression notable des encours, en Occitanie comme au niveau national. En revanche, les crédits distribués dans le secteur du transport augmentent de 3,8 % dans la région, alors qu'ils diminuent au plan national (- 2,0 %).

Médiation du crédit : nouvelle baisse des saisines

Depuis novembre 2008, la médiation du crédit aux entreprises est un dispositif public proposant une médiation assurée par le directeur de la Banque de France à toute entreprise rencontrant des difficultés de financement.

Fin 2018, 5 559 dossiers de médiation du crédit ont été déposés en Occitanie depuis le lancement du dispositif (*figure 5*). Sur l'ensemble de l'année, le nombre des saisines (113) baisse de 13 %. La majorité des demandes (92 %) émane toujours d'entreprises de moins de 11 salariés. Les dépôts de dossiers concernent principalement les secteurs des services (32 %), du commerce (24 %) et de l'industrie (23 %).

Crédits à l'habitat : fort recul des mises en production

Dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas, la production de crédits à l'habitat se replie de 12,0 % en 2018 en Occitanie, après une forte progression en 2017 (+ 20,1 %). Ce recul est plus important qu'au niveau national (- 7,9 %).

Le financement du marché de la construction neuve est en baisse de 17,5 % ; celui du marché de l'acquisition dans l'ancien est également en retrait (- 7,7 %) ; celui de l'amélioration et du gros entretien subit le plus gros repli (- 36,7 %) (*figure 6*). Au total, le nombre de logements financés recule de 17,0 %.

Tous les départements connaissent un repli dans une fourchette de - 4,9 % pour le Gard à - 39,1 % pour le Tarn-et-Garonne (*figure 7*). La Haute-Garonne et l'Hérault, qui concentrent plus de la moitié des crédits mis en production, enregistrent des baisses de 16,0 % et 12,4 % respectivement.

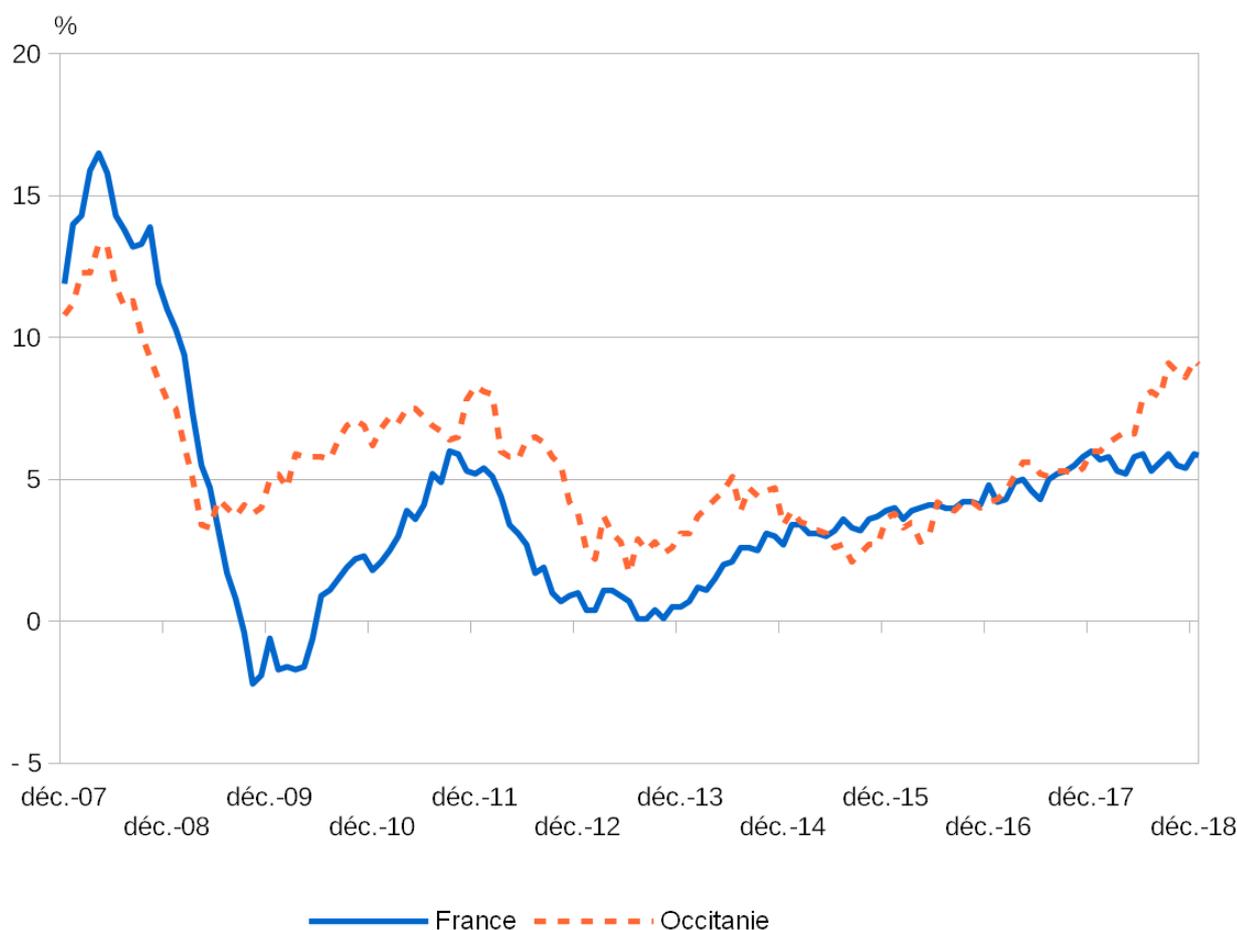
Crédits à la consommation : progression des encours

Le crédit à la consommation des ménages progresse en Occitanie de + 5,3 % (encours de décembre 2018 par rapport à décembre 2017). Cette évolution est nettement supérieure à celle observée à l'échelle nationale (+ 1,1 %). ■

1 Le financement désintermédié désigne le financement qu'une entreprise se procure sans recourir au service d'un intermédiaire (banques, etc.) en levant elle-même des capitaux, par exemple sur le [marché financier](#).

1 Taux de croissance annuel des crédits mobilisés

(hors activités financières et administrations publiques)



Champ : hors activités financières et administrations publiques
 Source : Banque de France, Service Central des Risques

2 Évolution des encours de crédits distribués aux entreprises de la région Occitanie entre 2017 et 2018

Taille d'entreprise (1)	Crédits à court terme (%)		Crédits à moyen et long terme, bail (%)		Ensemble des encours de crédits mobilisés (3) (%)	
	Occitanie	France	Occitanie	France	Occitanie	France
Microentreprises	- 0,5	+ 1,0	+ 4,6	+ 4,6	+ 3,9	+ 4,1
Petites et moyennes entreprises (PME)	+ 2,7	+ 1,5	+ 7,6	+ 6,1	+ 6,5	+ 5,0
Grandes entreprises (GE)	+ 19,6	+ 8,1	+ 30,1	+ 4,0	+ 26,5	+ 5,5
Holdings (2)	+ 8,3	+ 11,5	+ 15,1	+ 7,8	+ 14,0	+ 8,5
Total	+ 7,8	+ 6,1	+ 9,4	+ 5,9	+ 9,2	+ 5,9

(1) Dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :

- microentreprises : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros
- petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros
- grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros

Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan.

(2) Les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés.

(3) Encours de crédits mobilisés : montants des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée.

Champ : hors activités immobilières, financières et administrations publiques

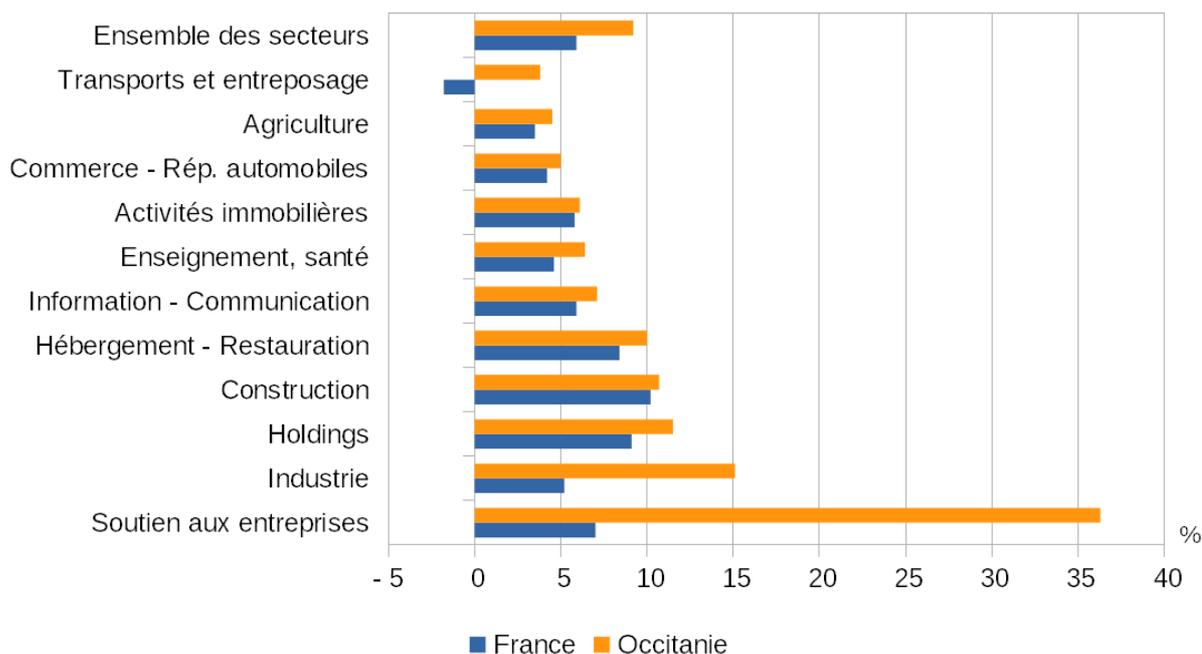
Source : Banque de France, Service Central des Risques

3 Taux de croissance des crédits mobilisés par département

	Évolution 2018/2017 (%)
Ariège	+ 6,4
Aude	+ 12,1
Aveyron	+ 3,5
Gard	+ 17,9
Haute-Garonne	+ 8,8
Gers	+ 4,0
Hérault	+ 11,3
Lot	+ 15,7
Lozère	+ 3,1
Hautes-Pyrénées	+ 1,1
Pyrénées-Orientales	+ 6,7
Tarn	+ 1,2
Tarn-et-Garonne	+ 5,7
Occitanie	+ 9,2

Source : Banque de France, Service Central des Risques

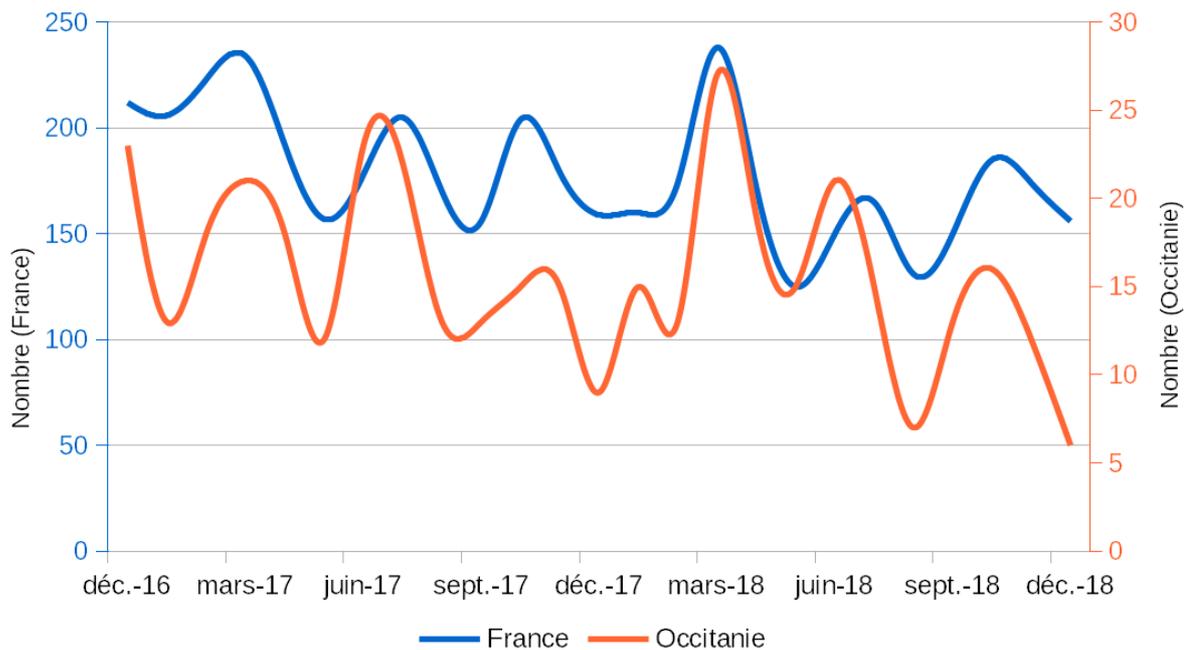
4 Évolution des encours de crédits mobilisés par secteur en 2018



Source : Banque de France, Service Central des Risques

5 Évolution mensuelle du nombre de dossiers de la médiation du crédit

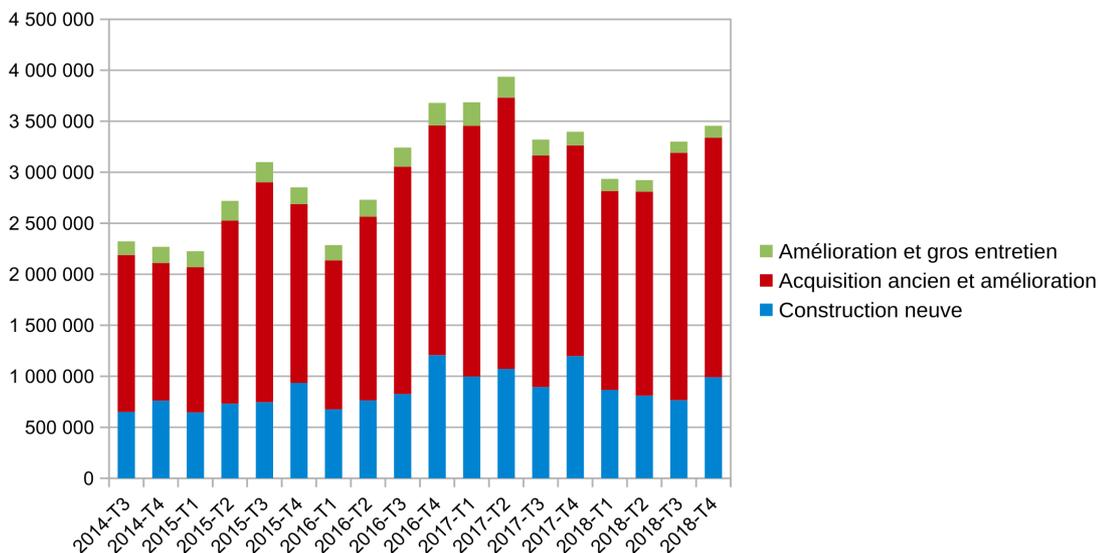
(en nombre de dossiers)



Source : Médiation du crédit

6 Crédits à l'habitat mis en production dans la région Occitanie

(en euros)



Source : Banque de France, Production des crédits à l'habitat

7 Évolution annuelle des crédits à l'habitat mis en production par département

	Évolution 2018/2017 (%)
Ariège	- 7,0
Aude	- 5,7
Aveyron	- 6,9
Gard	- 4,9
Haute-Garonne	- 16,0
Gers	- 12,5
Hérault	- 12,4
Lot	- 17,8
Lozère	- 10,0
Hautes-Pyrénées	- 8,0
Pyrénées-Orientales	- 5,8
Tarn	- 5,0
Tarn-et-Garonne	- 39,1
Occitanie	- 12,0

Source : Banque de France, Production des crédits à l'habitat

Pour en savoir plus

- « [Les entreprises en Occitanie – Bilan 2018 et perspectives 2019](#) », *Tendances régionales*, Banque de France, mai 2019

Définitions

Activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic.

Autres Hébergements collectifs de tourisme (AHCT)

Résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, maisons familiales, centres internationaux de séjour, centres sportifs et auberges de jeunesse.

Appellation d'origine contrôlée (AOC)

Désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication (la production, la transformation et l'élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique qui donne ses caractéristiques au produit.

Appellation d'origine protégée (AOP)

Est l'équivalent de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement d'hébergement.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne. La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1^{er} janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de

formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1^{er} janvier 2017 pour faire place au PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1^{er} janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

1) le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

2) le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétences (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air, AHCT)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emplacements nus

Dans les campings, emplacements dépourvus de toutes formes d'hébergements. Les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars sont considérés comme des emplacements nus.

Emploi d'avenir / EAv

L'emploi d'avenir (EAv) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics,

susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. À partir de 2018, seules les reconductions d'anciens emplois d'avenir sont autorisées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Indication géographique protégée (IGP)

Désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroulent au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Intérimaires en fin d'année

Nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire (stock évalué en fin de période).

cf. volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein sur l'année (EETP)

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir

ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 euros.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (*voir définition du CUI-CIE*).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air, AHCT)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements, unités d'hébergement) occupés et le nombre de chambres (emplacements, unités d'hébergement) offerts par les hôtels, campings et AHCT ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein sur l'année (EETP)

Le volume de travail intérimaire en EETP est la mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur l'année, contrairement au nombre d'intérimaires en fin d'année, qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours de l'année et l'évolution de leur durée.

Coordination Direction régionale de l'Insee Occitanie

Contributions Banque de France
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
Pôle emploi

Direction de publication Caroline Jamet

Rédaction en chef Aurore Bouyssonnie
Michèle Even

Auteurs Séverine Bertrand (Insee)
Michel Dalie (Banque de France)
Pierre Defarge Lacroix (Dreal)
Marielle Dhune (Direccte)
Christian Fabrègue (Draaf - Sriset)
Jean-Paul Héran (Insee)
François Hild (Insee)
Christiane Hubert (Banque de France)
Jean-Louis Julia (Dreal)
Benjamin Potier (Direccte)
Pascal Robert (Banque de France)
Aline Segala (Pôle emploi)
Fabien Steinmetz (Insee)
Patrick Voisin (Insee)

Maquettage Marlène Baron
Evelyne De Mas
Jean-Jacques Maillart
Anna-Maria Visiedo

Contact presse Courriel : medias-occitanie@insee.fr

© Insee 2019
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Conjoncture

Occitanie

Bilan économique 2018

2018 : l'économie régionale résiste, dans un contexte de ralentissement de la croissance

En 2018, la croissance décélère sensiblement en France, avec une augmentation du PIB de 1,7 % en 2018 après + 2,3 % en 2017. Dans le même temps, l'emploi salarié ralentit également et progresse de 0,6 % après 1,3 %. En Occitanie, le ralentissement est un peu plus modéré, l'emploi progressant de 0,9 % après + 1,5 % en 2017. Cependant, le taux de chômage ne baisse que très faiblement et concerne 10,3 % de la population active en fin d'année. Les créations d'emplois se concentrent dans les deux départements qui abritent les métropoles de la région : les deux tiers en Haute-Garonne qui tire son épingle du jeu, en particulier grâce au dynamisme de la filière aéronautique et spatiale, et un quart dans l'Hérault où la croissance de l'emploi ralentit nettement.

Conjoncture N° 18
Juin 2019

ISSN 2493-4712

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

© Insee 2019